

COMPTAGE DES OISEAUX D'EAU À LA MI-JANVIER EN FRANCE

Résultats 2022 du comptage Wetlands International



ILS ONT PARTICIPÉ AU COMPTAGE 2022

Auteurs : Caroline Moussy, Gwenaël Quaintenne, Clémence Gaudard.

Relecture : Laurent Couzi, Jérémy Dupuy.

Coordination nationale : LPO pour le compte de Wetlands International

Contact : wetlands-france@lpo.fr

Financeur : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Direction de l'eau et de la biodiversité

Citation recommandée : Moussy, C., Quaintenne, G. & Gaudard, C. (2022) Comptage des Oiseaux d'eau à la mi-janvier en France. Résultats 2022 du comptage Wetlands International. LPO BirdLife France - Service Connaissance, Wetlands International, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. 30 pp. & annexes 101 pp., Rochefort.

Contributeurs : Les observateurs de terrain, bénévoles pour la plupart, constituent les piliers du réseau Wetlands International. Nous remercions particulièrement pour leur investissement, souvent de longue date, l'ensemble des participants et les coordinateurs locaux issus de ces structures : ACDPM Baie de Seine - Pays de Caux, ADENA-Bagnas, ALEPE, ANVL, AOM Saône-et-Loire, APOE Hegeheim, ARO Midi-Pyrénées, ASCO, Ass. des Naturalistes de la Gohelle, Ass. Amis Marais du Vigueirat, Ass. Amis du muséum de Gray, Ass. Amis de la Réserve de Séné, Ass. Amis du Val d'Allier, Ass. Anse de Penfoullic, Ass. Les Gazouillis du Plateau, Ass. Hirondelle, ANA - CEN Ariège, Ass. Naturaliste d'Ouessant, Ass. Nature du Nogentais, Ass. Nature Nord-Isère Lo Parvi, Ass. Prop Marais Balançon, Ass. de Protection du Val du Drugeon, Ass. Rocha, Ass. Rosquerno, Ass. Sauvaginiers de la côte d'Opale, Aude Nature, AVEN du Grand Voyeux, Bonnelles Bullion Nature, Bretagne Vivante SEPNE, BVO Finistère-Nord, BVO Finistère-Sud, Bretagne Vivante SEPNE (BVO Ille-et-Vilaine), BVO Morbihan, CC Pays d'Iroise, CD Dordogne, CD Nord, CD Bouches-du-Rhône, CEN Champagne-Ardenne, CEN Languedoc-Roussillon, CEL Ile aux Moines, CEN Lorraine, CEN PACA, CEN Corse, CEN Allier, Ctre de découverte de la Baie du Mont Saint-Michel, Ctre d'Etude du Milieu d'Ouessant, Ctre d'Etude de Rambouillet et sa Forêt, CD Calvados, CG Essonne, CD Bouche du Rhône, CD Gironde, CD Ille-et-Vilaine, CD Morbihan, CD Nord, CG Seine-et-Marne, CHARENTE NATURE, CO Gard, CDC Île de Noirmoutier, CDC Océan Marais de Monts, Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est, CPIE Chaîne des terrils, CPIE du Pays de Soulaïnes, CPIE Littoral Basque, CPIE Meuse, CPIE Sèvre et Bocage, CPN, CPN des Landes (Saint-Nazaire), CPN les Mulots Chevelus (Saint-Nazaire), Commission Syndicale de Grande Brière Mottière, Com. d'agglo du Saint-Quentinois, CREN Poitou-Charentes, EDEN 62, EPT du Bassin Saône & Doubs, Espaces Naturel Lillo-Métropole, Eure-et-Loir Nature, F.O.S.O.R., FDC 02, FDC 13, FDC 22, FDC 24, FDC 29, FDC 30, FDC 33, FDC 34, FDC 35, FDC 40, FDC 44, FDC 56, FDC 85, Fondation Vérots, Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane, GEO Côtes d'Armor, GO des Deux-Sèvres, GO Gersois, GO Normand, GO Roussillon, GO Béarn, GOELAND, GON-Nord-Pas-de-Calais, G. Naturalistes de l'Avesnois, G. Naturaliste de Loire-Atlantique, G. Naturaliste Universitaire de Franche-Comté, Indre Nature, Loir-et-Cher Nature, Loiret Nature Environnement, Lorraine Association Nature, LPO Ain, LPO Aisne, LPO Alsace, LPO Anjou, LPO DT Aquitaine, LPO Ardèche, LPO Aude, LPO Auvergne, LPO Bretagne, LPO Champagne-Ardenne, LPO DT Poitou-Charentes, LPO Cher, LPO Coordination Auvergne-Rhône-Alpes, LPO coordination Grand-Est, LPO Côte-d'Or & Saône-et-Loire, LPO Drôme, LPO Finistère, LPO Franche-Comté, LPO Haute-Savoie, LPO Hérault, LPO Ile-de-France, LPO Ille-et-Vilaine, LPO Isère, LPO DT Limousin, LPO Loire, LPO Loire-Atlantique, LPO Lot, LPO Meurthe et Moselle, LPO Meuse, LPO Moselle, LPO Nièvre, LPO Normandie, LPO PACA, LPO Pas-de-Calais, LPO Rhône, LPO Sarthe, LPO Savoie, LPO Tarn, LPO Touraine, LPO Vendée, LPO Yonne, Maison de la Mer/Tregunc, Maison des Dunes 29N, Marais aux Oiseaux, Mayenne Nature Environnement, Mairie de La Teste de Buch, Mairie d'Andernos-les-Bains, Nature 18, Nature en Occitanie, NaturEssonne, OBIOS, OFB 13, OAG KARLSRUHE, OFB 14, OFB 17, OFB 18, OFB 22, OFB 24, OFB 34, OFB 35, OFB 47, OFB 29, OFB 33, OFB 37, OFB 41, OFB 44, OFB 45, OFB 49, OFB 51, OFB 53, OFB 54, OFB 56, OFB 67, OFB 68, OFB 79, OFB 85, OFB RNCFS Lac du Der, OFB/Unité Avifaune Migratrice, ONF, Picardie Nature, Parc Ornithologique/Réserve de Villars-les-Dombes, Parc Ornitho du Pont de Grau, PN des Ecrins, PNM d'Iroise, PN Port-Cros, PNR Avesnois, PNR Armorique, PNR Boucles de la Seine normande, PNR de la Brenne, PNR de Brière, PNR Camargue, PNR des Caps et Marais d'Opale, PNR de la Forêt d'Orient, PNR de Lorraine, PNR Golfe du Morbihan, PNR Landes de Gascogne, PNR Marais du Cotentin et du Bessin, PNR du Perche, PNR de la Narbonnaise (Med), PNR Scarpe-Escaut, Regrpt des Naturalistes Ardennais, Réserves Naturelles de France / Observatoire Patrimoine Naturel Littoral, RC Etang de Biguglia, RCFS Estuaire de Loire, RNCFS Arjuzanx, RNCFS Golfe du Morbihan, RNN Archipel des Glénan, RNN Baie de L'Aiguillon, RNN Beauguillot, RNN de la Casse de la Belle Henriette, RNN Marais de Bruges / SEPANSO, RNN Chérine, RNN Courant d'Huchet, RNN des Sept-Iles, RNN des Marais de Moëze-Oléron, RNN des Marais de Müllembourg, RNN de l'étang de Cousseau / SEPANSO, RNN du Banc d'Arguin / SEPANSO, RNN Marais et dunes d'Hourtin / ONF, RNN du Marais d'Orx, RNN du Marais d'Yves, RNN Estuaire Seine-Maison de l'Estuaire, RNN Etang noir, RNN Prés salés d'Arès et Lège Cap Ferret / ONCFS, RNN François le Bail, RNN Ile du Girard, RNN du Lac de Remoray, RNN Lilleau des Niges, RNN Marais de Séné, RNN Marais du Vigueirat, RNN Mer d'Iroise, RNN Saint-Denis-du-Payré, RNN Saint-Quentin-en-Yvelines, RNN du Val d'Allier, RNR La Vacherie, RNR du marais de Sougéal, RNR polder de Sébastopol, RNR de Sainte-Lucie, Réserve Ornitho du Teich, Sec des Espaces Verts et Nature de l'Eurométropole de Strasbourg, SEPANLOG, SEPANSO, Synd. Intercom. de Chasse au Gibier d'Eau de la Basse Loire Nord, SNPN RNN de Camargue, SNPN RNN de Grand-Lieu, Station Ornithologique des Marais de Sacy, Sté. de Sciences Naturelles de Tarn-et-Garonne, Sté d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard, Sologne Nature Environnement, Station Biologique de la Tour du Valat, Synd. De l'Orge, Synd. Mixte Baie de Somme-Gd Littoral Picard, Synd. Mixte Camargue Gardoise, Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche, Synd. Mixte des Marais de Sacy, Synd. Mixte Ria d'Etel, Université Bretagne Sud & Ursine Nature.

Illustration première de couverture : Plongeon imbrin *Gavia immer* © Bernard Liégeois

Ce travail est notamment rendu possible grâce aux partenaires du réseau Faune-France. Cette démarche rassemble plusieurs dizaines d'associations naturalistes locales, unies autour d'une charte commune.



LES CHIFFRES CLÉS DU COMPTAGE INTERNATIONAL DES OISEAUX D'EAU DE WETLANDS INTERNATIONAL



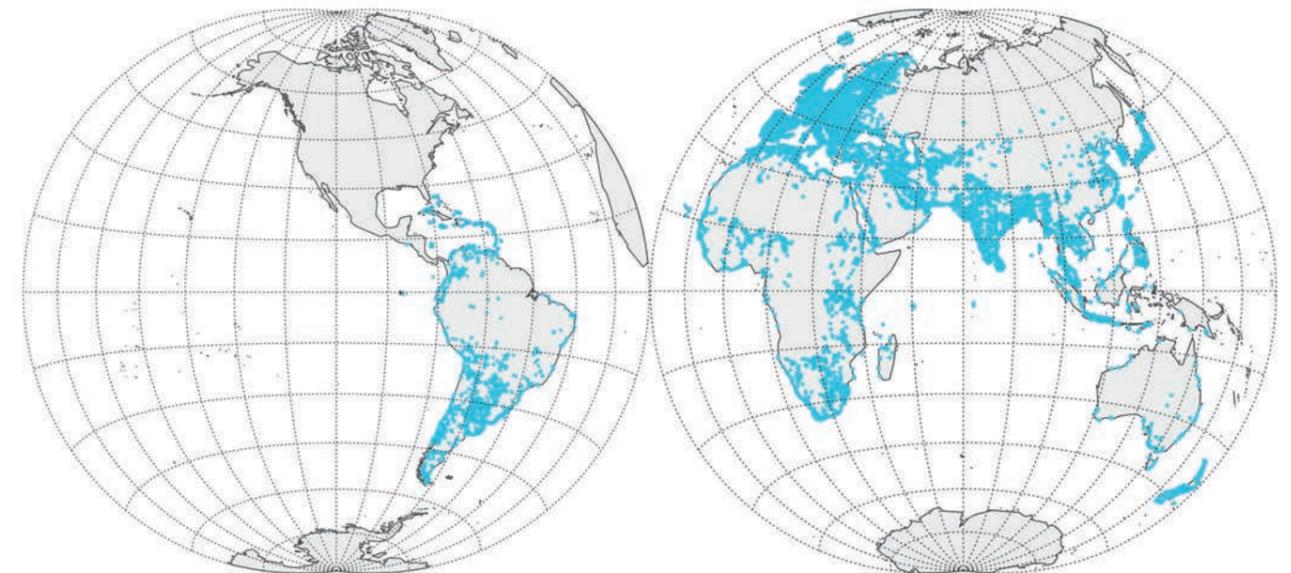
Le comptage des Oiseaux d'eau dans le monde c'est :

- Des comptages synchronisés sur 5 grandes régions (Asie-Pacifique, Afrique-Eurasie, Caraïbes, Amérique centrale, néotropique), à travers près de 180 pays
- Plus de 150 000 compteurs bénévoles
- 50 000 zones humides référencées et comptées régulièrement
- Plus d'un 1,5 milliard d'oiseaux d'eau dénombrés au total depuis 1967



Le réseau de comptage en France c'est :

- Plus de 2 000 compteurs bénévoles
- Plus de 250 organismes et associations participants
- Une soixantaine de coordinateurs locaux
- Plus de 500 zones humides dénombrées
- Une série temporelle de près de 250 000 données renseignant sur l'occurrence de 200 espèces d'oiseaux d'eau depuis 1967 et totalisant plus de 102 000 000 individus dénombrés



Le comptage international des oiseaux d'eau, l'un des plus importants programmes de sciences participatives à travers le monde (Wetlands International 2017)

The International Waterbird Census is one of the largest and longest running monitoring programmes in the world

Sources : Wetlands International (2017) *The value of counting birds for people and nature* ; LPO (2021) Base de données comptage des Oiseaux d'eau de la mi-janvier 1967-2022.



COMPTER LES OISEAUX D'EAU À LA MI-JANVIER, POURQUOI ?

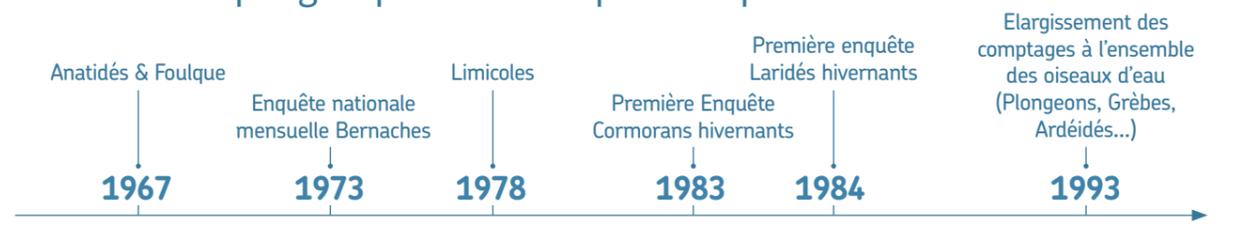
Le comptage international des oiseaux d'eau se veut simultané dans chaque région géographique (Afrique-Eurasie, Asie-Pacifique, Caraïbes, ...). Il se déroule sur un ou deux jours, historiquement autour de la mi-janvier (fenêtre de 7 jours autour de la mi-janvier selon les contraintes locales). Le comptage se veut un instantané de la répartition des effectifs des populations d'oiseaux d'eau sur les différentes voies de migration. En effet, si les effectifs dénombrés constituent un indicateur de l'état des populations d'oiseaux d'eau, et des habitats utilisés, à l'échelle nationale, ils prennent davantage de sens à l'échelle de la voie de migration. Pour rappel, les comptages standardisés de Wetlands International ont débuté en 1967 et ne concernaient à l'origine que le gibier d'eau, c'est-à-dire les anatidés et la foulque (et les limicoles à partir de 1978). Ils se sont ensuite élargis progressivement à l'ensemble des espèces d'oiseaux d'eau (Laridés et espèces exogènes comprises).



Fuligules milouins © Fabrice Cahiez



Quelques dates clés - le début des comptages standardisés par groupe taxonomique & enquêtes annexes



Pourquoi la mi-janvier ?

Le comptage de la mi-janvier est une alternative aux comptages sur les aires de reproduction intercontinentales des espèces, comptages relativement difficiles selon l'écologie des espèces dès lors que leurs territoires sont vastes et que les couples sont difficiles à détecter. A la mi-janvier, entre la fin de la migration postnuptiale et avant que ne s'opèrent les premières remontées prénuptiales, la majorité des espèces présentes sur leurs sites d'hivernage montrent une relative stabilité spatiale. Les effectifs dénombrés sont à leurs minimums (la mortalité naturelle et cynégétique ayant fait son œuvre) ; ils sont donc les plus à même de représenter le pool d'individus susceptibles de se reproduire les années suivantes.

La Wadden Sea Flyway Initiative : Initiative pour la conservation des oiseaux migrateurs de la voie de migration est-atlantique

La mer des Wadden (NL, DE & DK) est le point de passage et d'hivernage de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau de la voie de migration est-atlantique. Son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2009 a ouvert la voie à un renforcement de la coopération sur les activités de gestion et de recherche avec les pays de la voie de migration Afrique-Eurasie, jouant un rôle important dans la conservation des espèces migratrices. Dans le cadre de la Wadden Sea Flyway Initiative lancée en 2012, des actions de conservation des populations d'oiseaux d'eau et de renforcement des capacités de comptage, avec une attention particulière portée à l'Afrique de l'Ouest (e.g. Guinée-Bissau, Mauritanie) et en arctique, se sont alors développées. Découvrez l'ensemble des actions et publications de cette initiative sur le site Waddensea-worldheritage.org et la double-page dédiée à la récente évaluation de la voie de migration est-atlantique (2022) en pages 22-25 de cette synthèse.

Des enjeux de conservation

Les comptages des oiseaux d'eau de la mi-janvier donnent lieu à un double enjeu de conservation qui concerne à la fois les espèces elles-mêmes mais également les zones humides.

Ces comptages permettent d'estimer les tailles des populations et leurs tendances à intervalles de temps réguliers, en prenant en compte les différentes sous-espèces et populations décrites. Ces données alimentent directement les ouvrages de référence et statut de conservations des espèces d'oiseaux d'eau, comme :

- à l'échelle mondiale, le [portail sur les Populations d'Oiseaux d'eau de Wetlands International](#) ;
- à l'échelle de l'aire d'application de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) : le [Rapport sur l'état de Conservation des oiseaux d'eau migrateurs](#) ;
- à l'échelle continentale, la [Liste rouge européenne des espèces d'oiseaux menacées de disparition de BirdLife International](#) alimentée par les exercices réguliers de rapportage au titre de la Directive Oiseaux de chaque état membre de l'Union Européenne (en France coord. MNHN Paris).

Les statuts de conservation sont alors établis en lien avec les menaces et pressions spécifiques s'exerçant sur les espèces. Des plans internationaux d'action et de gestion sont actés dans le but d'enrayer les déclinés spécifiques de certaines populations ou cortèges d'espèces d'oiseaux d'eau.

Du côté de la protection des zones humides, les comptages permettent également d'identifier : les sites d'intérêt international pour la conservation des oiseaux d'eau au titre de la convention de Ramsar ; les sites critiques définis dans le cadre du Projet du PNUE-FEM sur les voies de migration d'Afrique-Eurasie ([Wings Over Wetlands](#)) ; Les Zones importantes pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité (IBA) définies par BirdLife International.





RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE

L'un des objectifs principaux du comptage international des oiseaux d'eau à la mi-janvier est de calculer les tendances de populations à l'échelle de la voie de migration sur les long (depuis le début des suivis coordonnées des groupes) et court termes (10 ans et trois générations). Le dénombrement n'étant pas exhaustif, les analyses s'appuient sur deux fondements :

- 1) Pour une espèce donnée, l'échantillon d'individus comptés chaque année doit être représentatif de l'ensemble de la population.
- 2) Le comptage doit être standardisé, c'est-à-dire que chaque année, les mêmes sites doivent être suivis exactement selon le même protocole de façon à ce que les données soient comparables dans le temps et que toute fluctuation d'effectifs reflète la réalité plutôt qu'un artefact dû à un changement méthodologique. Ainsi, afin d'assurer la continuité de la couverture géographique des comptages au cours du temps, une fois la routine de comptage établie, c'est-à-dire les limites des zones de comptage, l'itinéraire parcouru par l'observateur et les points d'observation, elle doit être respectée chaque année, y compris lorsqu'un observateur se retire d'un site et est remplacé par un autre. Il est d'ailleurs fortement recommandé de planifier un « passage de flambeau » entre l'ancien et le nouvel observateur par un comptage en commun pour que ce dernier puisse être formé sur la routine spécifique de comptage du site. Il est parfois tentant de prospecter plus que l'observateur précédent et d'obtenir de plus gros comptages, mais cela nuirait à la robustesse du suivi.

Chaque année les dates exactes du comptage de la mi-janvier sont décidées par Wetlands International pour une synchronisation globale et ce afin d'obtenir un instantané de la distribution des effectifs des espèces à l'échelle de la voie de migration. Si une tolérance de plus ou moins 7 jours autour de ces dates officielles est accordée pour adapter les dénombrements aux conditions locales, il est important de les respecter pour minimiser la probabilité de double comptage, ou de manquer des individus.

Le biais observateur

L'influence du changement d'observateurs lors de comptages sur la justesse et la précision des tendances de populations a été évaluée dans le cadre d'une thèse menée par la Tour du Valat/OFB (Vallecillo et al. 2021) via des simulations intégrant des données expérimentales d'erreur d'estimation de taille de groupes par des observateurs expérimentés. L'étude révèle que le changement d'observateurs réduit considérablement la précision du calcul de tendance et augmente le nombre d'années de suivi nécessaire pour estimer la valeur précise de la tendance d'une population. Ce biais est inhérent aux observateurs et indépendant du protocole, il peut donc être amplifié lorsque la routine de comptage d'un site est modifiée. Ces résultats soulignent donc l'importance de limiter les changements d'observateurs et de standardiser au mieux les modalités de comptage pour réduire ces biais et améliorer la robustesse des tendances spécifiques. L'utilisation du module Wetlands de Faune France pour la saisie des données permet de garder une trace de tout changement d'observateurs.

Références

Vallecillo, D., Gauthier-Clerc, M., Guillemain, M., Vittecoq, M., Vandewalle, P., Roche, B. & Champagnon, J. (2021) Reliability of animal counts and implications for the interpretation of trends. *Ecology and Evolution* 11:2249–2260, DOI: <https://doi.org/10.1002/ece3.7191>.
Wetlands International & Tour du Valat (2012) Guide méthodologique pour le suivi des oiseaux d'eau: Protocole de terrain pour le comptage des oiseaux d'eau. Traduction O. Devineau (Tour du Valat) - Février 2012, pp. 15. Tour du Valat, Wetlands International. https://europe.wetlands.org/wp-content/uploads/sites/3/2016/08/Protocol-for-waterbird-counting_FR_.pdf.



Observateur © Marjorie Poitevin

Site fonctionnel et site élémentaire

Pour les oiseaux d'eau, un **site fonctionnel** représente un espace géographique au sein duquel les individus vont pouvoir satisfaire leurs exigences écologiques de façon durable. Il englobe :

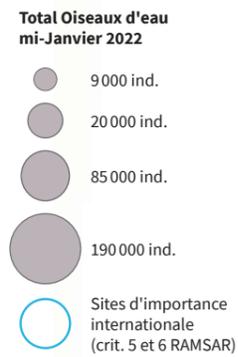
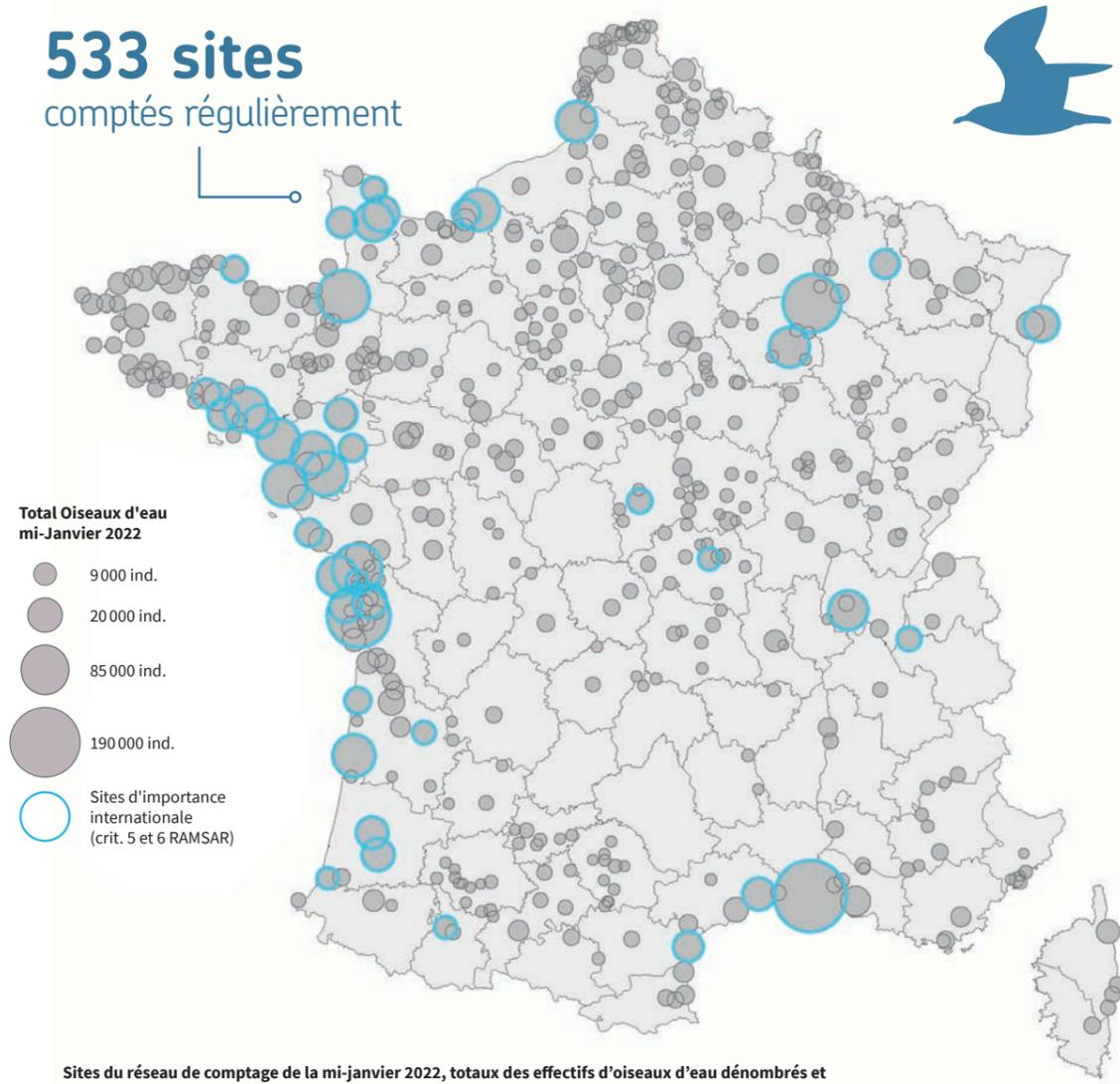
- les zones de repos (repositoires, dortoirs ou remises), principales et alternatives, où les oiseaux satisfont leurs activités de confort (repos, toilette, parades) ;
- les zones d'alimentation, principales et alternatives, fréquentées pour l'acquisition des besoins énergétiques journaliers et situés à des distances variables ;
- les axes de déplacement entre les zones de repos et d'alimentation.

À la différence, un **site élémentaire** ne possède pas forcément une réalité écologique, mais reflète plutôt un aspect logistique du suivi puisqu'il s'agit d'une unité de comptage. Ainsi un site fonctionnel complexe peut être découpé en plusieurs sites élémentaires pour faciliter le comptage simultané par plusieurs observateurs. Ce découpage plus fin permet d'évaluer la pression d'observation à l'intérieur d'un site fonctionnel, et sa continuité temporelle, ainsi que d'évaluer localement les zones les plus importantes pour un site donné, information particulièrement importante pour vérifier que les espaces protégés englobent bien l'ensemble des secteurs importants pour les oiseaux d'eau migrateurs. Pour les sites fonctionnels complexes, la synchronisation du comptage des sites élémentaires est indispensable afin d'éviter les doubles comptages en cas de mouvement des oiseaux d'un secteur à un autre. Il est aussi essentiel de rapporter les comptages nuls afin de faire la distinction entre les sites non-comptés (absence de données) et les sites visités mais pour lesquels aucune espèce n'était présente (comptage nul).



LE RÉSEAU DES ZONES HUMIDES DÉNOMBRÉES À LA MI-JANVIER

533 sites
comptés régulièrement



Sites du réseau de comptage de la mi-janvier 2022, totaux des effectifs d'oiseaux d'eau dénombrés et identification des zones humides d'importance internationale (cercle bleu ; moy. 2018-2022)
French waterbird census sites. Total number of waterbirds counted during the 2022 mid-January census in France and location of sites meeting criteria for international importance (blue circle; mean 2018-2022)

Les zones humides Wetlands en chiffres

- 533 sites fonctionnels comptés régulièrement*
- 486 sites comptés en 2022 soit une couverture de 92 %
- 46 sites répondant aux « critères d'importance internationale » pour les oiseaux d'eau (moy. 2018-2022)
- *549 sites au total mais 14 sont considérés « abandonnés » car non comptés depuis plus de 10 ans.

ZONES HUMIDES D'IMPORTANCE INTERNATIONALE POUR LES OISEAUX D'EAU (MI-JANVIER 2018-2022)

Sites du réseau de comptage Wetlands	> 20 000 oiseaux d'eau	Cygne tuberculé	Bernache cravant	Bernache à ventre pâle	Harle huppé	Tadorne de Belon	Nette rousse	Fuligule milouin	Canard souchet	Canard chipeau	Canard siffleur	Canard colvert	Canard pilet	Sarcelle d'hiver	Plongeon imbrin	Flamant rose	Spatule blanche	Ibis faïcinelle	Grue cendrée	Aigrette garzette	Avocette élégante	Pluvier argenté	Grand Gravelot	Barge rousse	Barge à queue noire	Tourmeille à collier	Bécasseau maubèche	Bécasseau variable	Goéland marin	Mouette mélanocéphale			
<i>Nb sites</i>	28	1	13	1	1	7	2	6	10	5	1	2	8	4	1	3	3	1	9	1	8	5	4	1	7	3	4	5	1	1			
HAUTS-DE-FRANCE																																	
Littoral Picard	•					•			•				•																				
NORMANDIE																																	
Estuaire Seine	•																																
Littoral Seino-Marin																																	
Baie des Veys	•																																
Les Marais du Cotentin et du Bessin	•								•																								
La côte est du Cotentin		•																															
La côte ouest du Cotentin			•																														
GRAND EST																																	
Woëvre										•																							
Lac du Der-Chantecoq (51/52)	•							•		•			•	•					•														
Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon	•							•						•																			
Cours du Rhin (67/68)	•									•																							
BRETAGNE																																	
Baie du Mont-Saint-Michel	•	•			•																		•			•		•	•				
Estuaires de Trieux, Jaudy et Anse de Paimpol			•																														
Rade de Lorient			•																														
Baie de Quiberon			•																														
Golfe du Morbihan	•	•	•		•	•							•									•				•							
Baie de Vilaine	•																					•											
Autres sites 56 (Morbihan)															•																		
PAYS-DE-LA-LOIRE																																	
Etangs du nord Loire-Atlantique	•																																
Presqu'île Guérandaise dont Traicts du Croisic	•	•			•				•								•			•	•					•							
Loire Amont										•																							
Loire Aval	•								•				•	•								•											

Identification des zones humides d'importance internationale pour les oiseaux d'eau (moyenne mi-janvier 2018-2022) selon les critères 5 (≥20 000 oiseaux d'eau) et 6 (≥1% de la population biogéographique d'une espèce ou sous-espèce) de la convention de Ramsar
Sites meeting criteria 5 and 6 of the Ramsar Convention for international importance (mean 2018-2022)



CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU DÉNOMBREMENT DE 2022

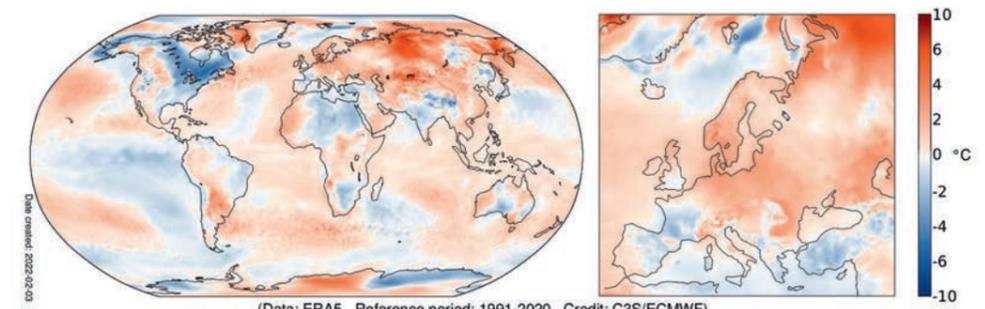
Sites du réseau de comptage Wetlands	> 20 000 oiseaux d'eau	Cygne tuberculé	Bernache cravant	Bernache à ventre pâle	Harle huppé	Tadorne de Belon	Nette rousse	Fuligule milouin	Canard souchet	Canard chipeau	Canard siffleur	Canard colvert	Canard pilet	Sarcelle d'hiver	Plongeon imbrin	Flamant rose	Spatule blanche	Ibis falcinelle	Grue cendrée	Aigrette garzette	Avocette élégante	Pluvier argenté	Grand Gravelot	Barge rousse	Barge à queue noire	Tournepiere à collier	Bécasseau maubèche	Bécasseau variable	Goéland marin	Mouette mélanocéphale		
Nb sites	28	1	13	1	1	7	2	6	10	5	1	2	8	4	1	3	3	1	9	1	8	5	4	1	7	3	4	5	1	1		
PAYS-DE-LA-LOIRE																																
Lac de Grandlieu	●							●	●	●																						
Baie de Bourgneuf et Noirmoutier	●	●																		●	●			●	●		●					
Littoral Vendéen																							●			●						
Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arçay	●	●			●								●							●	●				●		●	●				
CENTRE-VAL DE LOIRE																																
Etangs de Brenne	●							●	●																							
Autres sites 18 (Cher)	●																		●													
NOUVELLE AQUITAINE																																
île de Ré	●	●																					●		●	●						
Littoral La Rochelle : de Port Neuf à Marsilly																																●
Marais littoraux de Charente-Maritime, dont R.N. d'Yves	●								●																							
Côtes Nord et Ouest de l'île d'Oléron		●																														
Réserve Naturelle de Moëze (Charente-Seaudre)	●	●			●			●					●								●	●	●		●	●	●	●				
Etang de Carcans-Hourtin et R.N. de l'étang de Cousseau																			●													
Bassin d'Arcachon	●	●															●			●	●	●				●						
Autres sites 33 (Gironde)	●												●							●												
Reserve Nationale de Faune d'Arjuzanx	●																			●												
Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx													●																			
Autres sites 40 (Landes)	●																			●												
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES																																
Reserve Naturelle du Val d'Allier																			●													
Dombes-Vallée de l'Ain	●							●				●																				
Lac du Bourget						●	●																									
OCCITANIE																																
Lac de Puydarrieux																				●												
Etangs du Narbonnais																																
Etangs Montpelliérains (34+30)	●																															
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR																																
Camargue	●	●			●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●

Identification des zones humides d'importance internationale pour les oiseaux d'eau (moyenne mi-janvier 2018-2022) selon les critères 5 (≥20 000 oiseaux d'eau) et 6 (≥1% de la population biogéographique d'une espèce ou sous-espèce) de la convention de Ramsar
Sites meeting criteria 5 and 6 of the Ramsar Convention for international importance (mean 2018-2022)

Le mois de décembre a été contrasté à l'échelle de l'Europe, entre douceur dans l'ouest et des températures négatives extrêmes au nord-est. Puis la situation s'est peu à peu inversée courant janvier. Le mois de janvier 2022 peut être qualifié de doux et sec sur une majorité de l'Europe, excepté en France, au nord-est de l'Espagne, en Grèce, et en Turquie où, sous l'influence d'un flux du nord, le temps a été froid. Des températures généralement plus chaudes que la normale ont prévalu sur le reste du continent et, en lien avec une masse d'air sec, les chutes de neige ont été inférieures à la normale. À la différence de janvier 2021, l'oscillation nord-atlantique est positive en janvier 2022, il n'y a donc pas eu de vague de froid et de gel dans le nord de l'Europe. A l'échelle de la France, le mois de janvier 2022 a été fortement contrasté. La période de douceur exceptionnelle de la fin décembre s'est prolongée durant les premiers jours de janvier avec des températures dépassant par endroits les 20°C dans la moitié Sud du pays, le 1er du mois. Mais dès le 3 janvier, les conditions anticycloniques ont apporté leur lot de perturbations sur toute la France, à l'exception du Sud-Est et de la Corse. Le Sud-Ouest a été plus durement touché que le reste du pays avec un cumul excédentaire de précipitations sur les Landes, les Pyrénées Atlantiques, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne et l'Ariège. Les 8 et 9 janvier, c'est au tour de l'extrême nord du pays d'être balayé par plusieurs tempêtes. Puis, le froid s'est installé à partir du 11 janvier et jusqu'au 27. Pendant cette période, qui englobait les dates du comptage Wetlands (15 et 16 janvier), le nombre de jours de gel a dépassé le record de 15 journées consécutives. Dans certains départements, le recensement des oiseaux d'eau de la mi-janvier a été perturbé par ce phénomène : les plans d'eau étant gelés, les oiseaux se reportaient sur d'autres zones de repos et d'alimentation. Sur la moitié Ouest, comme en Maine-et-Loire, des épisodes de brouillard tenace ont altéré la visibilité des observateurs, perturbant ainsi la détection des oiseaux. Dans d'autres départements comme la Vienne, les températures négatives et le gel étaient associés à d'épaisses nappes de brouillard. Tandis que le cumul de précipitations au début du mois de janvier était proche de la normale dans la moitié Nord et nettement excédentaire le Sud-Ouest, le Sud-Est et la Corse ont connu un net déficit hydrique. Et malgré l'épisode de perturbations qui a touché les trois quarts du pays, le mois de janvier 2022 a été caractérisé par un déficit hydrique global de 40% à l'échelle du territoire. La rareté des épisodes neigeux, en plaine comme en montagne, est d'ailleurs un des faits météorologiques notables de cette période, avec un record d'absence d'enneigement dans les Alpes du Sud. A l'exception du Nord-Ouest, l'ensoleillement a été excédentaire sur la majeure partie du pays.

Sources : Bilan météorologique de l'hiver 2021-2022 de Météo-France
ECMWF Copernicus Climate Change Service, State of the European Climate : Climate bulletin January 2022

Image satellitaire de Copernic des écarts (normale 1991-2020) des températures observés dans le monde et en Europe en janvier 2022 (ECMWF Copernicus Climate Change Service)
Surface air temperature anomaly for January 2022 relative to the January average for the period 1991-2020 (ECMWF Copernicus Climate Change Service)



(Data: ERA5. Reference period: 1991-2020. Credit: C3S/ECMWF)



BILAN GLOBAL DES DÉNOMBREMENTS DE LA MI-JANVIER 2022

Effectifs totaux dénombrés en 2022

Avec 2 611 435 oiseaux d'eau, les effectifs dénombrés à la mi-janvier 2022 en France sont en léger recul. Les conditions météorologiques relativement douces et sans gel rencontrées ailleurs en Europe peuvent expliquer l'absence d'afflux particuliers depuis le nord ou le nord-est. Si des reports de comptage ont pu avoir lieu, de mauvaises conditions ont été décrites dans 11 % des sites, en particulier en région Pays-de-la-Loire, Centre-Val-de-Loire, Limousin, Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est. Le temps froid et sec, responsable de brouillards denses et de gelées matinales, explique les pourcentages assez élevés de plans d'eau gelés, notamment en Auvergne-Rhône-Alpes (30 % à plus de 90 % de gel), Bourgogne-Franche-Comté (23 %) et Grand Est (13 %). Avec les quelques 30 000 oiseaux d'eau rapportés habituellement, les données de l'Indre, dont la Brenne, non rapportées cette année, accentuent encore plus ce recul. Les effectifs d'anatidés et de foulque sont alors bas.

Les effectifs de Canard colvert et Foulque - soit les deux espèces contribuant le plus aux effectifs du groupe "Anatidés & Foulque" - retrouvent en 2022 des niveaux observés au début des années 2000.

Faibles effectifs également pour les Garrot à œil d'or, Fuligules, Eider à duvet, Oie des moissons ou encore Harle huppé qui continuent de décliner. Très bonne année en revanche pour le Canard souchet (1er rang depuis 1967) avec près de 55 000 individus dénombrés dont 12 719 en Camargue ou encore pour le Canard pilet (4e rang) avec de bons effectifs rapportés sur la façade Atlantique, dans les marais du Cotentin et du Bessin ou encore du Golfe du Morbihan à l'estuaire de la Gironde. Du côté des plongeurs, record absolu pour le Plongeon catmarin avec près de 7 600 ind. dénombrés et une augmentation observée sur l'ensemble des sites, mais surtout 5 200 ind. comptés rien que sur le littoral picard et 1 320 sur le secteur d'Ecaut à Berk. Si les effectifs de grèbes demeurent dans la moyenne des 10 précédentes années, les effectifs de Grèbe à

cou noir (5 151 ind.) rapportés en 2022 sont au plus bas depuis 1993, notamment en PACA, Occitanie et région Auvergne-Rhône-Alpes. Progressions et records d'effectifs pour l'Ibis falcinelle (3 899 ind.), la Spatule blanche (2 290 ind.), ou encore la Cigogne blanche (2 246 ind.) et 2e rang pour le Flamant rose (50 635 ind.) ou encore la Grue cendrée (132 632 ind.). Du côté des ardéidés, augmentation sur toute la façade Ouest depuis les Hauts-de-France et en particulier en Nouvelle-Aquitaine alors que dans les régions Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté ou encore en Auvergne-Rhône-Alpes, les effectifs sont en net recul, en lien probable avec les conditions météorologiques rencontrées lors du dénombrement. Les effectifs de limicoles rapportés en 2022 demeurent dans la moyenne des 5 précédentes années sans différence particulière si ce n'est les records d'effectifs d'espèces à tradition récente d'hivernage et encore peu abondantes comme le Gravelot à collier interrompu (x2 versus 2021 avec près de 800 individus rapportés) ou encore les Chevaliers culbanc (870 ind.), guignette (659 ind.) ou aboyeur (613 ind.). Les effectifs de Bécasseau violet rapportés en Bretagne (1 207 ind.) progressent par rapport à l'an passé comme, plus modestement, en Nouvelle-Aquitaine (113 ind.), soit la 2e meilleure année pour l'espèce depuis 1978.

En 2022, 49 sites de France métropolitaine atteignent les critères d'importance internationale (56 en 2021) : 25 dépassent le seuil des 20 000 oiseaux d'eau dénombrés et 47 accueillent au moins 1 % de la population biogéographique d'une ou plusieurs populations d'oiseaux d'eau. L'importance de la France apparaît une nouvelle fois pour l'hivernage de 31 espèces d'oiseaux d'eau dont le Canard souchet (14 sites d'importance internationale), la Bernache cravant (14 sites), le Canard pilet (10 sites), la Grue cendrée (10 sites ; cf. synthèse du réseau Grue), l'Avocette élégante et le Tadorne de belon (7 sites) etc. La Camargue est une nouvelle fois le site qui accueille le plus grand nombre d'oiseaux d'eau en 2022 (193 121 ind.), avec une majorité d'anatidés, suivi de la Réserve de Moëze-Oléron (140 588 ind.), principalement des limicoles, puis par le Lac du Der-Chantecoq (113 412 ind. ; cf. zoom site de cette année).



Grande aigrette © Fabrice Cahez

Rappel : espèces suivies dans le cadre du comptage Wetlands

Sont suivies dans le cadre des dénombrements de la mi-janvier, spécifiquement les espèces appartenant aux 9 groupes d'oiseaux d'eau, exotiques compris, faisant partie de la liste de base : les Anatidés ; les Limicoles ; les Plongeurs et Grèbes ; les Ardéidés ; les Cigognes ; les Rallidés dont la Grue cendrée ; les Ibis, Spatules & Flamants ; les Laridés ; les Cormorans. Se rajoutent, de manière ponctuelle également les rapaces et passereaux fréquentant les zones humides, qui ne sont pas présentés dans cette synthèse.

Cette année, la date officielle du comptage Wetlands International était fixée aux 15 et 16 janvier 2022



Les tendances et résultats des comptages détaillés de chaque espèce sont disponibles dans les annexes techniques du comptage des oiseaux d'eau à la mi-janvier 2022.

Effectifs totaux dénombrés	mi-janvier 2022	2021	2020	2019	2018	2017
Anatidés et Foulque	1 034 811 (-)	1 116 982	1 054 275	1 138 746	1 028 862	1 176 293
Plongeurs & Grèbes	59 211 (+)	50 011	50 148	59 821	55 784	55 731
Ibis, Spatule & Flamant	57 146 (+)	54 464	57 336	42 475	47 505	39 992
Rallidés dont Grue cendrée	143 463 (+)	126 239	120 391	149 585	83 710	126 113
Cigognes	2 259 (+)	2 032	1 522	2 174	1 561	1 155
Ardéidés	48 517 (=)	43 105	55 667	45 114	42 058	36 820
Cormorans	69 026 (-)	79 217	77 166	93 048	69 979	70 658
Limicoles	822 142 (=)	842 624	978 783	786 133	852 949	860 785
Laridés	374 860 (-)	440 844	474 937	409 859	567 842	408 298
TOTAL "Oiseaux d'eau"	2 611 435 (-)	2 755 518	2 870 225	2 726 955	2 750 250	2 775 845

Effectifs totaux d'oiseaux d'eau dénombrés à la mi-janvier 2022
Total numbers of waterbirds counted during the 2022 mid-January census

TENDANCES QUANTITATIVES DES EFFECTIFS D'OISEAUX D'EAU À LA MI-JANVIER

La progression du nombre de sites de comptage depuis 1967 nécessite d'appliquer des analyses qui prennent en compte l'absence de données de comptage sur certains sites, certaines années. Des méthodes et outils d'analyse de tendance dédiés, prenant en considération les autres spécificités de la distribution des données de comptage, sont alors utilisés pour estimer les incertitudes sur les estimations de tendances propres à chaque espèce. Le tableau ci-dessous résume

les effectifs dénombrés en 2022 et les résultats des analyses de tendances (sur le long-terme et le court-terme) de près de 70 des principales espèces d'oiseaux d'eau suivies à la mi-janvier en France. La tendance à court-terme est donnée sur les 12 dernières années, soit 2011-2022 ; la tendance à long-terme à partir de 1980 (anatidés, foulque et limicoles) ou depuis le début des suivis standardisés de chaque groupe (autres taxons).

ORDRE Espèces	Mi-janvier 2021		Tendances 12 dernières années			Tendances long-terme			
	Totaux	Nb sites	Dir.	Magn. ±ES	Dir.	Magn. ±ES	Dir.	Magn. ±ES	
ANSERIFORMES									
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	23 015	326	↗	+2%	±0%	↗+	+8%	±0%
Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>	124	9	→	0%	±2%	↗+	+7%	±1%
Cygne de Bewick	<i>Cygnus columbianus</i>	426	6	→	-1%	±1%	↗+	+6%	±0%
Bernache cravant à ventre sombre	<i>Branta bernicla bernicla</i>	101 429	55	→	-1%	±1%	↗	+1%	±0%
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	14 135	99	↘	-4%	±1%	↗+	+9%	±0%
Oie des moissons	<i>Anser fabalis</i>	1 987	9	↔?	-3%	±2%	↘	-2%	±0%
Oie rieuse	<i>Anser albifrons</i>	492	25	↔?	-3%	±1%	↗	+4%	±0%
Harelde boréale	<i>Clangula hyemalis</i>	5	3	↔?	-1%	±4%	→	-1%	±1%
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	318	18	↘	-9%	±3%	↘+	-6%	±0%
Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>	260	30	↔?	-5%	±3%	↘+	-6%	±0%
Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	25 587	33	↔?	-3%	±1%	↘	-1%	±0%
Garrot à oeil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	964	39	↘+	-8%	±1%	↘	-2%	±0%
Harle piette	<i>Mergellus albellus</i>	121	12	↘+	-8%	±1%	↘	-1%	±0%
Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>	3 091	56	↗	+3%	±1%	↗	+3%	±0%
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	2 597	49	↘	-5%	±1%	↘	-1%	±0%
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	58 489	178	↘	-1%	±0%	↗	+2%	±0%
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	6 603	69	↗	+2%	±1%	↗	+2%	±0%
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	50 692	261	↘	-5%	±1%	↘	-1%	±0%
Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	44	21	↔?	-3%	±2%	↗	+5%	±1%
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	27 904	250	↘	-5%	±1%	↘	-2%	±0%
Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>	64	22	↘+	-22%	±3%	↘+	-9%	±0%
Canard souchet	<i>Spatula clypeata</i>	54 818	240	↗	+5%	±1%	↗	+2%	±0%
Canard chipeau	<i>Mareca strepera</i>	29 967	237	→	-1%	±0%	↗	+3%	±0%
Canard siffleur	<i>Mareca penelope</i>	40 932	199	↘	-2%	±1%	↘	0%	±0%
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	222 833	452	↘	-3%	±0%	→	+0%	±0%
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	22 299	110	→	+0%	±1%	↗	+0%	±0%
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	137 752	328	→	0%	±1%	↗	+2%	±0%

Dir. : Direction (↗ Augmentation, → Stable, ↘ Déclin, ↔? Fluctuant/Incertain) ; Magn. : Magnitude (en % par an) ; ES : Erreur standard

Effectifs totaux dénombrés à la mi-janvier 2022, nombre de sites en présence et tendances à court et long termes de 70 espèces d'oiseaux d'eau régulières
Total numbers of Waterbirds recorded in France in mid-January 2022, number of sites, and short- (12 years) and long-term (since 1980 or earlier ; 1993 for non Anatidae/Coot/Shorebirds waterbirds species) population trends

ORDRE Espèces	Mi-janvier 2021		Tendances 12 dernières années			Tendances long-terme			
	Totaux	Nb sites	Dir.	Magn. ±ES	Dir.	Magn. ±ES	Dir.	Magn. ±ES	
PODICIPEDIFORMES ET PHOENICOPTERIFORMES									
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	9 635	318	→	+0%	±0%	↗	+3%	±0%
Grèbe jougris	<i>Podiceps grisegena</i>	15	12	↔?	+4%	±4%	↘	-6%	±1%
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	35 462	383	↘	-3%	±0%	→	+0%	±0%
Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	205	34	↘+	-8%	±1%	↘	-1%	±0%
Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	5 151	78	↘	-5%	±1%	↘	-2%	±0%
Flamant rose	<i>Phoenicopus roseus</i>	50 635	21	↗	+5%	±1%	↗	+2%	±0%
GRUIFORMES									
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	194 687	399	↘	-3%	±0%	↗	+1%	±0%
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	132 632	34	↗	+5%	±1%	↗+	+10%	±1%
GAVIIFORMES									
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	7 582	43	↗+	+11%	±1%	↗+	+14%	±1%
Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>	229	33	→	+1%	±1%	→	0%	±0%
Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>	342	49	↗	+5%	±1%	↗	+4%	±0%
PELECANIFORMES									
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	2 290	59	↗+	+9%	±1%	↗+	+13%	±1%
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	2 246	62	↗+	+10%	±1%	↗+	+12%	±1%
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	348	24	↗+	+19%	±3%	↔?	+24%	±30%
Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	21 821	145	↗+	+15%	±1%	↗+	+7%	±1%
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	10 172	434	↗	+1%	±0%	↗	+1%	±0%
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	7 419	325	↗	+3%	±0%	↗+	+16%	±0%
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	8 729	257	→	0%	±0%	↗	+0%	±0%
CHARADRIIFORMES									
Huîtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	47 166	69	→	-1%	±1%	→	0%	±0%
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	19 709	37	→	-1%	±1%	↗	+1%	±0%
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	36 168	75	→	-1%	±1%	↗	+2%	±0%
Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	13 442	82	→	-1%	±1%	↗	+2%	±0%
Gravelot à collier int.	<i>Charadrius alexandrinus</i>	796	27	↗	+6%	±1%	↗	+5%	±1%
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	80	21	↗	+8%	±3%	↗	+10%	±4%
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	28 005	95	↘	-5%	±0%	↗	+1%	±0%
Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>	7 887	41	↘	-5%	±1%	↗	+1%	±0%
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	34 500	32	↗	+3%	±1%	↗+	+6%	±0%
Tourneepierre à collier	<i>Arenaria interpres</i>	24 684	82	→	-1%	±1%	↗+	+7%	±0%
Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i>	46 756	29	→	+0%	±1%	↗	+3%	±0%
Combattant varié	<i>Calidris pugnax</i>	157	22	↔?	-4%	±2%	→	+1%	±0%
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	28 524	73	→	-1%	±1%	↗+	+9%	±0%
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	311 800	98	→	-1%	±1%	↗	+0%	±0%
Bécasseau violet	<i>Calidris maritima</i>	1 574	37	→	-2%	±1%	↗	+5%	±1%
Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i>	1 222	11	↔?	+2%	±2%	↗	+4%	±1%
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	659	112	↗	+5%	±1%	↗+	+7%	±0%
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	870	147	↗	+4%	±1%	↗+	+10%	±1%
Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>	329	32	↘	-3%	±1%	↗	+6%	±0%
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	613	48	↗	+2%	±1%	↗+	+9%	±0%
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	6 195	62	→	-1%	±1%	↗	+2%	±0%

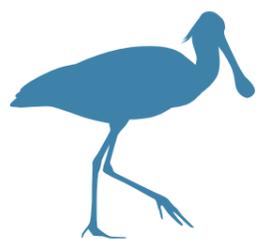
Dir. : Direction (↗ Augmentation, → Stable, ↘ Déclin, ↔? Fluctuant/Incertain) ; Magn. : Magnitude (en % par an) ; ES : Erreur standard

Effectifs totaux dénombrés à la mi-janvier 2022, nombre de sites en présence et tendances à court et long termes de 70 espèces d'oiseaux d'eau régulières
Total numbers of Waterbirds recorded in France in mid-January 2022, number of sites, and short- (12 years) and long-term (since 1980 or earlier ; 1993 for non Anatidae/Coot/Shorebirds waterbirds species) population trends

Les comptages Wetlands alimentent l'indicateur « Évolution des populations d'oiseaux d'eau hivernants » construit pour l'ONB

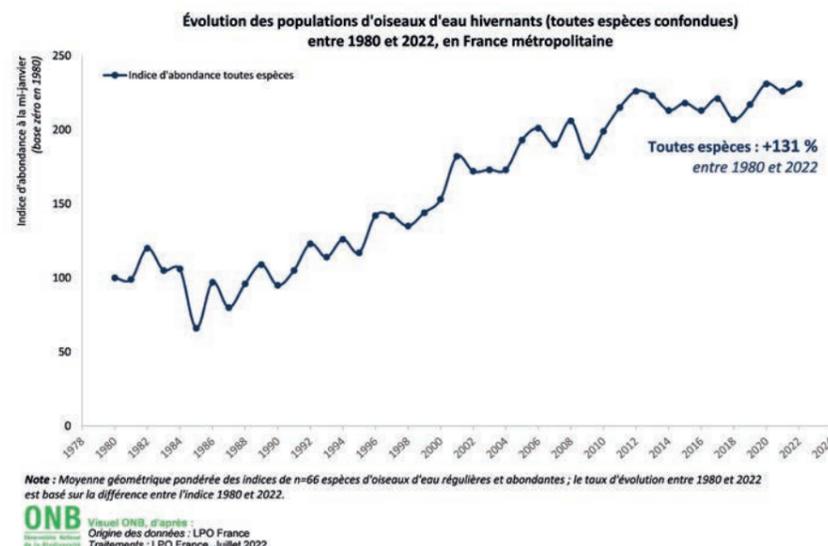
Extrait de la fiche indicateur - Depuis le début des comptages Wetlands International en 1967, les conventions internationales et lois de protection de la nature ont considérablement amélioré la protection des oiseaux d'eau et des zones humides (1971 : Convention de Ramsar, 1976 : loi de protection de la Nature instaurant leur protection légale, 1979 : Directive UE "Oiseaux" ; création des réserves naturelles...). Leur persécution a été fortement réduite dès les années 1970, parallèlement à l'augmentation des espaces protégés, à une plus grande disponibilité d'habitats

d'alimentation protégés, et aussi à des hivers moins rigoureux. Comme ailleurs en Europe, les oiseaux d'eau ont profité en France de ces mesures de conservation. Concomitamment à l'essor de leurs populations reproductrices et de leurs aires de répartition, les effectifs de certains groupes ont particulièrement progressé en hivernage, comme les ardéidés, la Grue cendrée, la Cigogne blanche ou la Spatule blanche. Cette progression nationale ne résulte donc pas uniquement de l'évolution de l'état des zones humides en France, mais aussi de mesures prises ailleurs sur leurs voies de migration, des tendances globales des populations et des changements climatiques. Les espèces protégées voient leurs effectifs augmenter plus rapidement que les espèces gibiers. Une augmentation de l'abondance des populations d'oiseaux d'eau peut être le signe d'une augmentation de la capacité d'accueil globale des zones humides françaises (par leurs qualité et/ou surface), la capacité d'accueil maximale de celles-ci n'étant pas initialement atteinte.



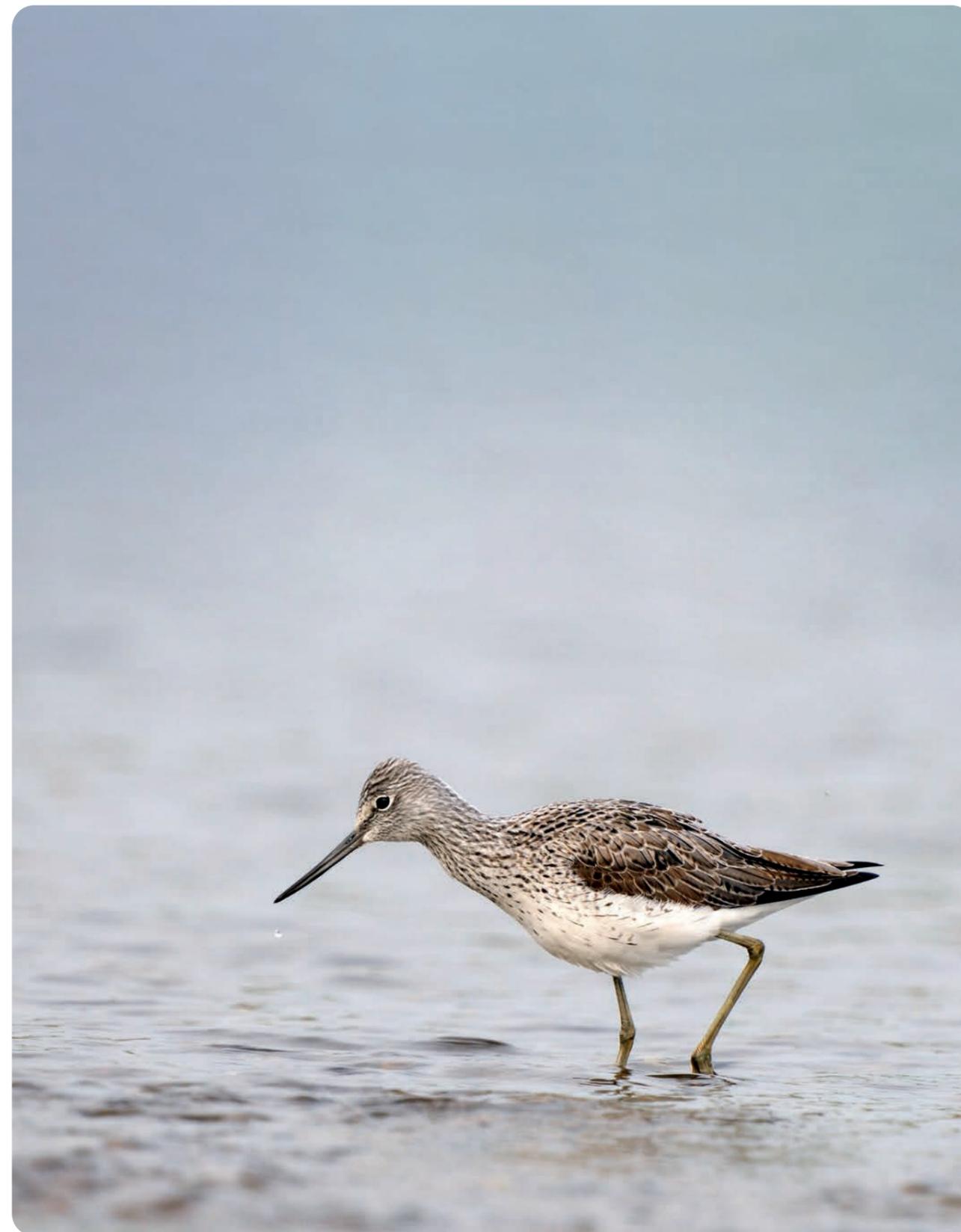
Les oiseaux d'eau ont progressé de 131 % entre 1980 et 2022

Piloté par l'Office français pour la Biodiversité et le Ministère de la Transition Ecologique, l'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) met à la disposition de tous des informations précises et documentées sur la biodiversité en France et ses interactions avec la société française. Depuis 2020, le comptage Wetlands vient alimenter un nouvel indicateur du groupe thématique Zones humides, en renseignant l'évolution des populations d'oiseaux d'eau hivernants en France métropolitaine.



Pour en savoir plus

- L'indicateur « évolution des populations d'oiseaux d'eau hivernants » : <https://naturefrance.fr/indicateurs/evolution-des-populations-doiseaux-deau-hivernants>
- Les indicateurs et publications de l'ONB : <https://naturefrance.fr>



Chevalier aboyeur © Fabrice Cahez



ZOOM SITE : LE LAC DU DER

Aymeric Mionnet¹, Romain Riols¹, et Florian Millot²

Présentation du site

Situé en Champagne-Ardenne, le lac du Der-Chantecoq fut créé en 1974 afin réguler la rivière Marne. D'une surface de 4 800 ha, il représente le plus grand lac artificiel de France. Le bassin principal est vidangé chaque année de sorte qu'il dévoile une large surface de vasières dès septembre, tandis que le niveau des bassins nord et sud est maintenu haut toute l'année. Les déplacements réguliers des oiseaux entre le lac, les étangs d'Outines (240 ha), la RNN de l'étang de la Horre (177 ha) et les gravières du Perthois (plus de 300 plans d'eau couvrant 1 100 ha), ainsi que leur exploitation des herbages et cultures environnantes ont amené à considérer cet ensemble comme un unique site fonctionnel dès le début de la mise en place des comptages Wetlands. Il a été conservé tel quel pour assurer la continuité du jeu de données.

Organisation des comptages Wetlands

Grâce à l'impulsion de Christian Riols, co-fondateur du Centre Ornithologique de Champagne-Ardenne (précurseur de la LPO Champagne-Ardenne), les anciens plans d'eau (premier lac du Der de 600 ha et une demi-

douzaine d'étangs) inclus dans la cuvette du futur lac du Der ont été suivis à partir de l'hiver 1968/69. Dès sa mise en eau partielle en 1975, le lac a bénéficié de comptages réguliers. C'est aussi à cette période que ces derniers ont été mis en place par le COCA sur les étangs d'Outines et l'étang de la Horre ; les gravières ont commencé à être dénombrées en 1994 par la LPO. Si pendant longtemps le lac du Der a fait l'objet d'un double comptage d'un côté par l'ONCFS et de l'autre par la LPO/COCA, désormais la LPO et l'OFB comptent ensemble depuis 2014 en bonne harmonie.

L'intégralité est comptée simultanément le dimanche du Wetlands. Le dénombrement sur le lac nécessite la présence de six équipes constituées d'au moins deux ornithologues. Ces dernières années, le comptage mobilisait une vingtaine de personnes. Plusieurs espèces sont comptées au dortoir comme la Grue cendrée, le Grand Cormoran ou encore la Mouette rieuse.

Effectifs recensés

Sur ces cinq dernières années (2018-2022), l'effectif moyen annuel de l'ensemble du site fonctionnel s'élevait à 86 544 ± ES 7 291 oiseaux d'eau, dont 54 % d'anatidés et foulque répartis de la façon suivante : 66 % sur le lac du Der, 18 % sur les gravières du Perthois, 6 % sur les étangs d'Outines et 5 % sur l'étang de la Horre. Ceci en fait le premier site d'hivernage des oiseaux d'eaux dans le Grand Est et l'un des plus importants à l'échelle de la France continentale. Si l'on y associe les lacs de la Forêt d'Orient à 30 kilomètres au sud-ouest, les grands lacs de Champagne humide ont accueilli sur ces 5 dernières années en moyenne 137 111 ± ES 8 578 oiseaux d'eau. Les espèces emblématiques du site ont évolué ces dernières années. Il devient ainsi bien difficile de voir l'Oie des moissons ou le Harle piette sur le lac du Der. La première est vouée à disparaître dans un proche avenir (seulement 6 individus lors du WI en 2022) alors que la seconde ne se rencontre quasi plus que sur les étangs et gravières périphériques. Les effectifs d'Oie cendrée, après avoir culminé à plus de 4 000 ind. dans le milieu des années 2000 et jusqu'en 2011, sont aujourd'hui en forte baisse avec moins de 2 000 individus recensés en moyenne ces dix dernières années. Parallèlement, on assiste à l'émergence d'un

hivernage conséquent de canards de surface et de limicoles, ce qui était inimaginable il y a encore une dizaine d'années : Canard chipeau (4 340 ind. en 2022) ; Canard siffleur (5 149 ind. en 2022) ; Canard pilet (1 799 ind. en 2021) ; Sarcelle d'hiver (37 802 ind. en 2021) ; Pluvier doré (17 224 ind. en 2022) ; Vanneau huppé (22 421 ind. en 2014) ; ou encore Bécasseau variable (804 ind. en 2022). Le changement climatique pourrait être l'une des principales raisons de ce phénomène tant par la réduction du nombre de jours de gel hivernal que par le développement important des macrophytes aquatiques offrant aux oiseaux d'eau herbivores une ressource alimentaire abondante. Si le Cygne de Bewick se maintient à un niveau élevé, le Cygne chanteur accuse une baisse substantielle ces dernières années.

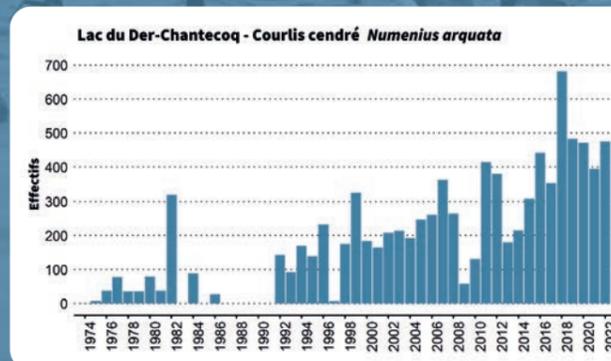
Pressions et menaces

Le lac du Der peut être considéré comme étant à l'abri des différentes menaces même si le développement d'un important pôle touristique au sud a engendré quelques impacts négatifs sur l'accueil de l'avifaune dans les années 1990. Le dérangement très important l'été reste limité en hiver. Néanmoins, la chasse aux oies continue de s'exercer avec une pression intense y compris en contrebas direct des digues, ce qui explique que la fréquentation des herbages limitrophes ne soit importante qu'en février. Dans le Perthois, le

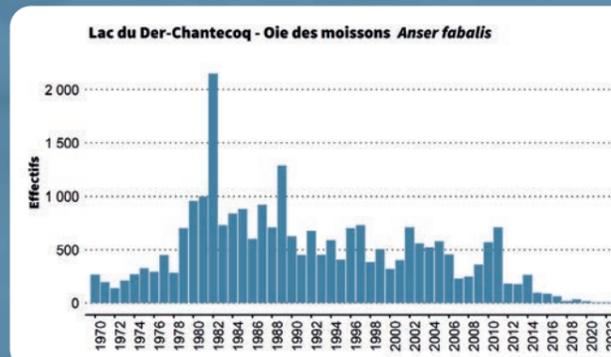
gisement alluvionnaire se tarissant, l'ouverture de nouvelles gravières, qui sont les plus intéressantes pour l'avifaune, va fortement décroître. Les plus anciennes sont aujourd'hui majoritairement consacrées à la pêche à la carpe, compromettant l'accueil de l'avifaune, alors que celles jusqu'ici épargnées font aujourd'hui l'objet de développement de parcs photovoltaïques flottants. Les populations hivernantes importantes de ce type de milieu (Fuligule morillon, Foulque macroule, Canard chipeau, Harle piette et Nette rousse) seront à n'en pas douter fortement impactées. Enfin la RNN de l'étang de la Horre longtemps stérilisée par une pisciculture intensive, a retrouvé depuis quelques années de nouvelles couleurs, liées aux efforts du nouveau gestionnaire (CENCA), permettant ainsi aux oiseaux d'eau d'exploiter cet étang, véritable joyau naturel du nord-est de la France. Dans tous les cas, les possibilités d'intervention du Conservatoire du Littoral ont permis de protéger efficacement de nombreux étangs et zones humides périphériques essentiels pour les oiseaux d'eau.



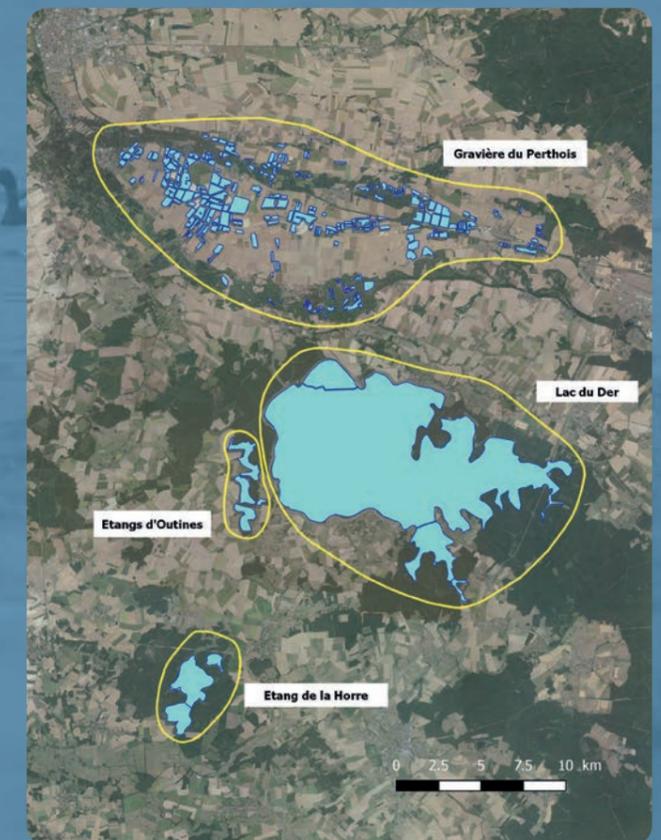
Lac du Der © R. Riols



Évolution des effectifs dénombrés du Courlis cendré entre 1974 et 2022 pour le site fonctionnel du lac du Der
Eurasian Curlew counts for the 1970-2022 period on the Der lake functional site



Évolution des effectifs dénombrés de l'Oie des moissons entre 1970 et 2022 pour le site fonctionnel du lac du Der
Taiga Bean Goose counts for the 1970-2022 period on the Der lake functional site



Le site fonctionnel du Lac du Der comprend en plus du lac, les gravières du Perthois, les étangs d'Outine et la RNN de l'étang de la Horre.



Oie des moissons © François Desbordes

¹LPO Champagne-Ardenne, ²OFB

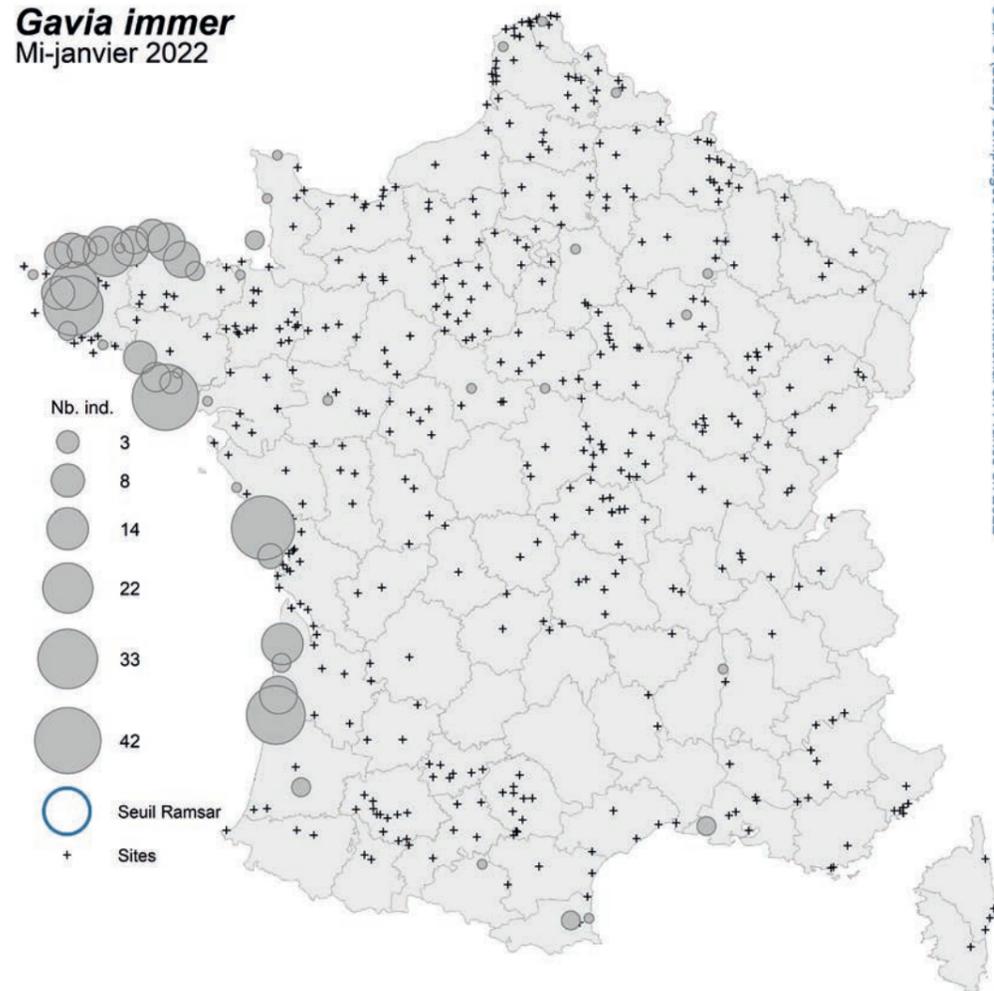


ZOOM ESPÈCE : LE PLONGEON IMBRIN

Guillaume Gélinaud, Bretagne Vivante, Réserve Naturelle des marais de Séné



Gavia immer Mi-Janvier 2022



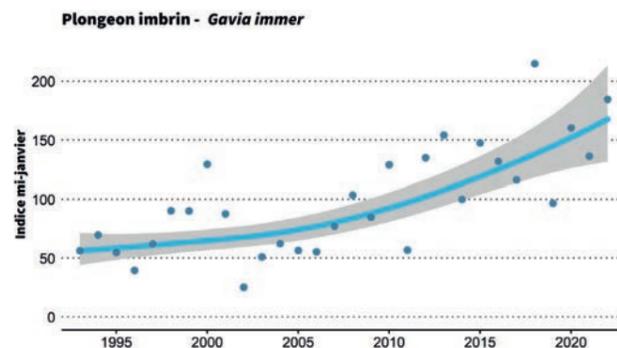
© LPO (2022) Comptages Wetlands International en France en 2022

Répartition du Plongeon imbrin en France métropolitaine lors du comptage des oiseaux d'eau de la mi-Janvier 2022
Common loon distribution in France during the 2022 International Waterbird Census



Indices d'abondance des effectifs de Plongeon imbrin dénombrés à la mi-Janvier en France de 1978 à 2022.
Abundance index of Common loon in France (International Waterbird Census 1978-2022)

Plongeon imbrin © François Desbordes



Le Plongeon imbrin est une espèce boréo-arctique, dont les zones de reproduction les plus proches de la France sont situées en Islande et au Groenland, tandis que le Canada accueille la majeure partie de l'aire de nidification. Les oiseaux islandais et une partie des groenlandais se répartissent en hiver le long des côtes européennes, de l'Islande et du nord de la Norvège, jusqu'au nord de l'Espagne et le nord-ouest de la Méditerranée (Paruk *et al.* 2021). Cette aire géographique accueille également en hiver des oiseaux originaires du nord-est du Canada (Weir *et al.* 1996, Cadiou *et al.* 2003). Les populations reproductrices islandaises et groenlandaises sont respectivement estimées entre 300 et 400 couples et 500 et 1 000 couples, et les effectifs hivernants en Europe sont estimés entre 8 600 et 11 000 individus, principalement dans les Îles Britanniques et en Norvège (BirdLife 2021).

Ce plongeon séjourne le long des côtes françaises de fin octobre à début mai, surtout de la Manche jusqu'à l'estuaire de la Gironde, les observations étant plus ponctuelles en Manche orientale, en Mer du Nord, en Méditerranée et dans le sud du Golfe de Gascogne. Il peut également être observé dans les terres, sur des plans d'eau ou des fleuves (Dubois *et al.* 2018).

En janvier 2022, 342 individus ont été dénombrés en France sur 49 sites, dont les 10 principaux totalisent 233 individus. L'archipel de Houat et Hoëdic, l'île de Ré, la baie de Douarnenez et les lacs de Cazaux et Sanguinet accueillent chacun plus de 30 individus.

En moyenne, 311 individus sont dénombrés en janvier en France au cours des cinq dernières années, avec une forte variabilité, de 200 à 353 plongeurs. De la même manière, on constate d'importantes variations interannuelles des effectifs comptés à l'échelle des sites, ce qui pose plusieurs questions. D'abord, quelle proportion des effectifs présents dans les eaux françaises est-elle dénombrée chaque année ? En effet, l'espèce est côtière durant son séjour hivernal et une part non connue des oiseaux peut être détectée depuis la côte. Aux États-Unis, l'espèce peut fréquenter des masses d'eau de 100 m de profondeur jusqu'à 100 km des côtes (Haney 1990), mais se concentre principalement dans des bathymétries inférieures à 35 m (Haney 1990, Winiarski *et al.* 2013 et 2014), et privilégie les zones les plus productives caractérisées par des concentrations élevées en chlorophylle a (Winiarski *et al.* 2013), conditions rencontrées en France dans le panache estuarien des fleuves de la façade atlantique. D'autre part, il est très probable que les conditions météorologiques influent sur la détectabilité des oiseaux depuis la côte et par conséquent sur la

représentativité des résultats des dénombrements. Enfin, on ignore dans quelle mesure la répartition géographique de ces plongeurs varie en cours d'hiver, comme cela a été constaté aux États-Unis en fonction de la turbidité de l'eau (Haney 1990), ni selon les hivers.

Au niveau national, les effectifs dénombrés en janvier sont à la hausse de 4 % par an depuis 1993. Cette tendance est cependant à considérer avec prudence compte tenu des nombreuses incertitudes sur la représentativité de ces dénombrements. On peut ainsi s'interroger sur l'effet d'une meilleure prise en compte de l'espèce à partir de 1993, mais l'accroissement de 5,1 % par an depuis 2011 traduit probablement pour partie une réelle augmentation. Au niveau européen, les effectifs comptés sont en augmentation modérée (Nagy & Langendoen 2020). Le développement des études en mer en lien avec des projets de production d'énergie marine devrait apporter de meilleures connaissances sur l'abondance et la distribution de ce plongeon dans les eaux françaises, mais la multiplication des projets éoliens dans la frange côtière peut aussi constituer une menace pour les espèces de plongeurs (Fließbach *et al.* 2019, Mendel *et al.* 2019).

Références

BirdLife International (2021) European Red List of Birds. pp. 52. Publications Office of the European Union, Luxembourg.

Cadiou B., Cam E., Fortin M., Monnat J.-Y., Gélinaud G., Cabelguen J. & Le Roch A. (2003) Impact de la marée noire de l'Erika sur les oiseaux marins migrateurs : détermination de l'origine et de la structure des populations par la biométrie. pp.56. Bretagne Vivante-SEPNB. DIREN Bretagne.

Dubois, P.J., Gaudard, C. & Quaintenne, G. (2018). Plongeurs, grèbes et grands échassiers hivernant en France : évolution récente des effectifs. *Ornithos* 25: 185-215.

Fließbach, K.L., Borkenhagen, K., Guse, N., Markones, N., Schwemmer, P. & Garthe, S. (2019) A Ship Traffic Disturbance Vulnerability Index for Northwest European Seabirds as a Tool for Marine Spatial Planning. *Frontiers in Marine Sciences* 11 April 2019: Sec. Marine Conservation and Sustainability.

Haney, J. C. (1990) Winter habitat of Common Loons on the continental shelf of the southeastern United States. *Wilson Bulletin* 102: 253-263.

Mendel, B., Schwemmer, P., Peschko, V., Müller, S., Schwemmer, H., Mercker, M. & Garthe, S. (2019) Operational offshore wind farms and associated ship traffic cause profound changes in distribution patterns of Loons (*Gavia* spp.). *Journal Environmental Management* 231: 429-438.

Nagy, S. & Langendoen, T. (2021) Report on the Conservation Status of Migratory Waterbirds in the Agreement Area - Eighth Edition. pp. 64. Wetlands International.

Paruk, J.D., Evers, D.C., McIntyre, J.W., Barr, J.F., Mager, J. & Piper, W.H. (2021) Common Loon (*Gavia immer*), version 2.0. In *Birds of the World* (P. G. Rodewald and B. K. Keeney, Editors). Cornell Lab of Ornithology, Ithaca, NY, USA. <https://doi.org/10.2173/bow.comloo.02>

Weir, D.N., McGowan R.Y., Kitchener A.C., McOrist S. & Heubeck M. (1996) Effects of oil spills and shooting on great northern divers which winter in Scotland. *Dansk Ornitologisk Forenings Tidsskrift* 90: 29-33.

Winiarski, K.J., Miller, D.L., Paton, P.W.C. & McWilliams, S.R. (2013). Spatially explicit model of wintering common loons: conservation implications. *Marine Ecology Progress Series* 492: 273-278.

Winiarski, K.J., Burt, M.L., Rexstad, E., Miller, D.L., Trocki, C.L., Paton, P.W.C. & McWilliams, S.R. (2014) Integrating aerial and ship surveys of marine birds into a combined density surface model: A case study of wintering Common Loons. *Condor* 116 : 149-161.



ÉVALUATION DE LA VOIE DE MIGRATION EST-ATLANTIQUE

La voie de migration Est-Atlantique relie les aires de reproduction de la toundra arctique aux aires d'hivernage en Europe de l'Ouest et Afrique de l'Ouest et du Sud. Des millions d'oiseaux d'eau y utilisent un large réseau de sites pour se reproduire, se reposer en cours de migration et hiverner. Les effectifs des populations et leur état de conservation dépendent des conditions rencontrées sur ces sites tout au long de l'année. En association avec Wetlands International et BirdLife International, le suivi des populations d'oiseaux d'eau à cette large échelle, ainsi que l'évaluation régulière de l'état de conservation des sites les plus importants, sont assurés par l'initiative pour la mer des Wadden - *Wadden Sea Flyway Initiative*. Aux comptages annuels de la mi-janvier (sur une sélection de sites en Afrique de l'Ouest) s'ajoutent tous les trois ans (2014, 2017 et 2020), des « comptages totaux », étoffés dans l'évaluation par les données de suivis en période de reproduction, comme les suivis des espèces nicheuses coloniales ou encore les tendances issues du [PECBMS](#).



Pluvier argenté © François Desbordes

Une tendance globale au rétablissement des populations sur le long terme

L'évaluation 2020 rapporte les tendances à l'échelle de la voie de migration de 83 populations concernant 66 espèces. Les tendances sur le long-terme sont en général favorables : 2 fois plus de population sont en augmentation ou stable plutôt qu'en déclin. Répondant probablement favorablement aux actions de conservation menées à l'échelle de la voie de migration ou de certains sites, les populations d'oiseaux d'eau semblent se rétablir. Mais la trajectoire récente des populations apparaît moins favorable : 29 % des populations sont en déclin dont 4 % en déclin fort.

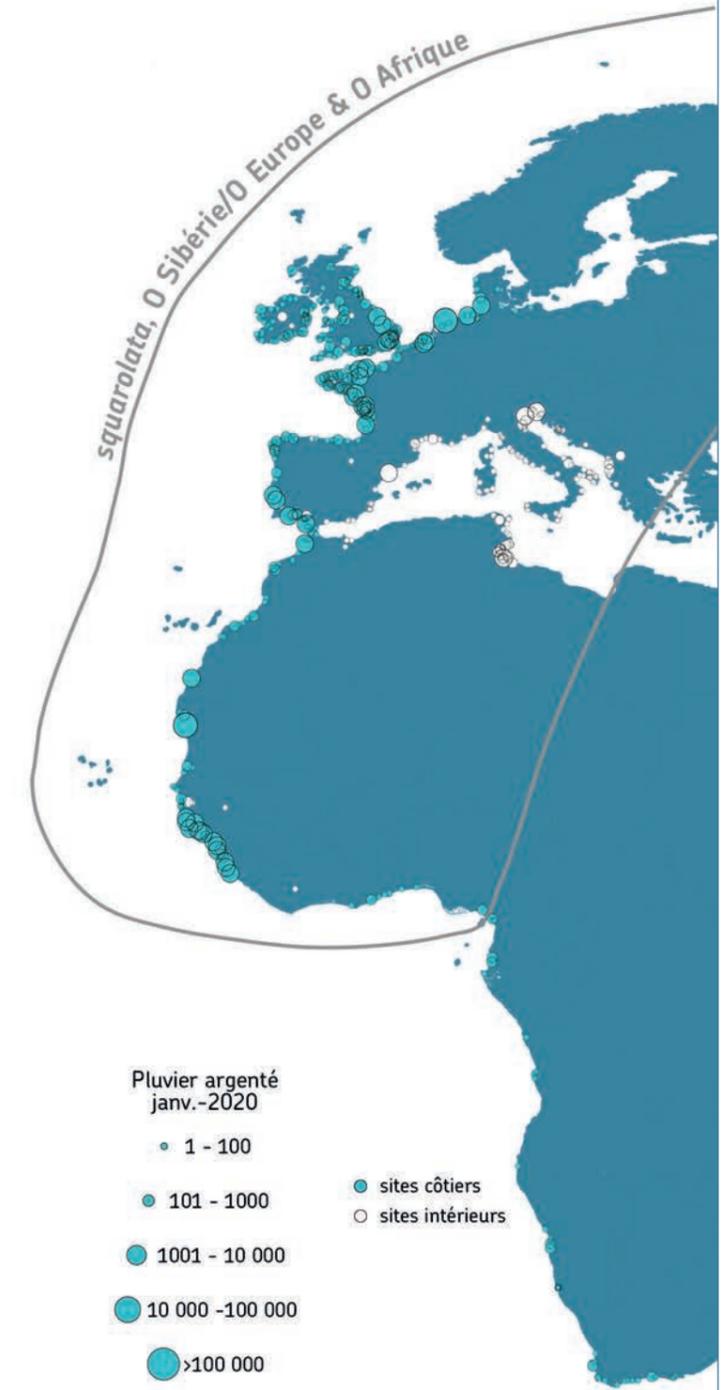
Les limicoles sibériens, migrants longue-distance, montrent les tendances les plus négatives

Ces tendances générales montrent cependant de fortes variations selon les groupes taxonomiques et fonctionnels. Ainsi, si les populations d'oies, de flamants, de pélicans et de cormorans sont en plein essor (avec tout de même une stabilisation récente pour certaines populations d'oies), les anatidés, hérons, sternes et grèbes restent stables. Quant à eux, les limicoles présentent les tendances les plus négatives. C'est en particulier le cas en Afrique, plus qu'en Europe, et pour les limicoles sibériens, migrants longue-distance, dont de nombreuses populations hivernent majoritairement en Afrique. La dégradation des zones humides en Afrique, les changements climatiques, la dynamique des populations (avec effet tampon ou rétraction des aires de distribution) ou encore une origine différente des populations fréquentant le nord et le sud de la voie de migration sont des hypothèses évoquées pour expliquer cette dichotomie le long de la voie de migration.



Découvrez l'évaluation de la voie de migration Est-Atlantique 2020

■ van Roomen M., Citegetse G., Crowe O., Dodman T., Hagemeyer W., Meise K., & Schekkerman H. 2022 (eds). East Atlantic Flyway Assessment 2020. The status of coastal waterbird populations and their sites. Wadden Sea Flyway Initiative p/a CWSS, Wilhelmshaven, Germany, Wetlands International, Wageningen, The Netherlands, BirdLife International, Cambridge, United Kingdom
[Téléchargement du bilan complet](#)



Répartition des effectifs de Pluvier argenté le long de la voie de migration Est-Atlantique en janvier 2020
 Grey plover distribution along the Est-Atlantic flyway in January 2020.



ÉVALUATION DE LA VOIE DE MIGRATION EST-ATLANTIQUE

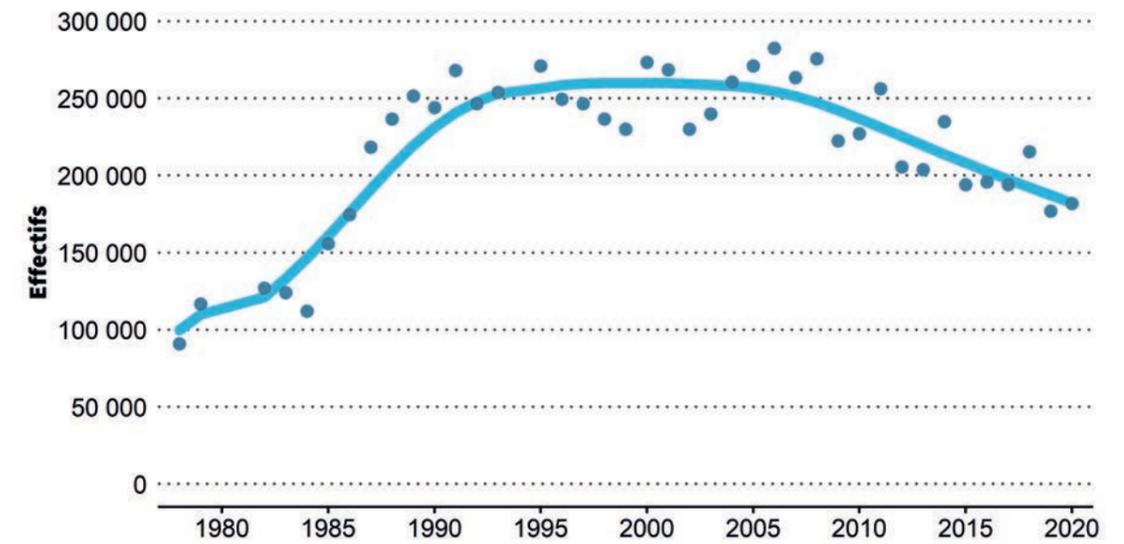
Suivis des pressions et des menaces

Les menaces d'origine anthropique continuent de s'exprimer sur l'ensemble des sites de la voie de migration. Selon l'évaluation de 2020 (n=115 sites littoraux accueillant près de 60 % de tous les oiseaux d'eau hors période de reproduction), l'impact négatif du changement climatique, comme l'élévation du niveau de la mer (dans le top 3 des menaces rapportées sur les sites en Europe), ou l'augmentation de la fréquence des tempêtes, est rapporté de manière croissante comme menaçant les espèces et les habitats. Les activités récréatives et de tourisme et les apports agricoles des bassins versants menacent les sites du nord-ouest de l'Europe. Plus au sud, les activités liées à l'exploitation des ressources naturelles, comme la pêche, la collecte de coquillages, l'exploitation forestière (en particulier des mangroves) et l'agriculture, constituent des menaces majeures.

S'y ajoutent celles liées au développement humain : les constructions sur le littoral, les déchets et ordures, les infrastructures routières et ferroviaires et le trafic maritime.

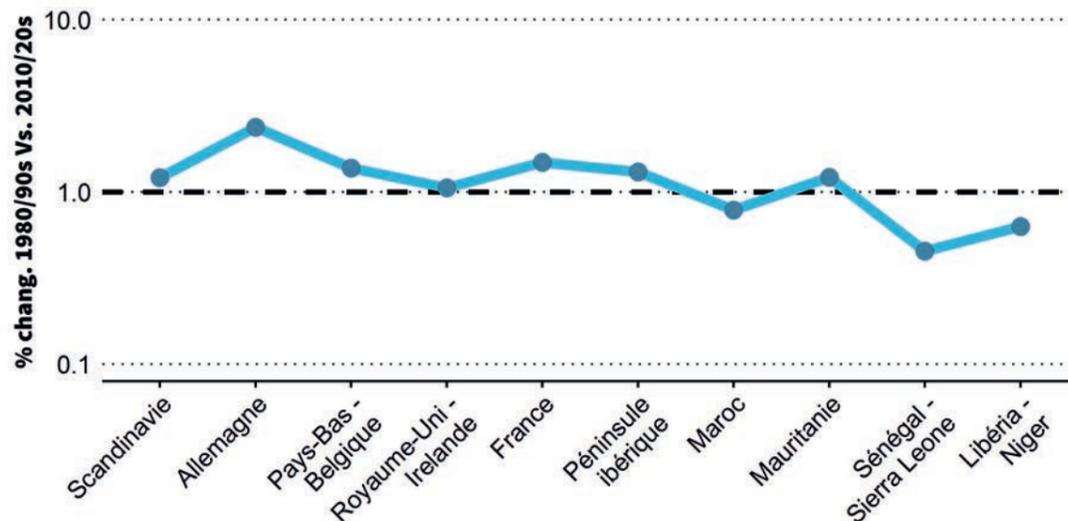
En réponse à ces menaces, de nombreuses mesures de conservation sont déployées mais avec une efficacité limitée. La désignation et protection législatives des sites ne sont vraiment efficaces que si elles s'accompagnent de plans de gestion appropriés, comme c'est par exemple le cas en Europe en application des Directives Oiseaux et Habitats. La régulation des activités, notamment de pêche et de chasse, peut aussi être efficace, mais son application doit être surveillée ce qui n'est pas le cas pour de nombreux sites. Les mesures de gestion et de conservation ont besoin d'être ciblées et leurs progrès suivis. Dans tous les cas, la sensibilisation et en particulier l'engagement et l'inclusion des communautés locales dans les plans de gestion permettent d'améliorer l'efficacité de l'ensemble des mesures.

EST-ATLANTIQUE - *Pluvialis squarolata*



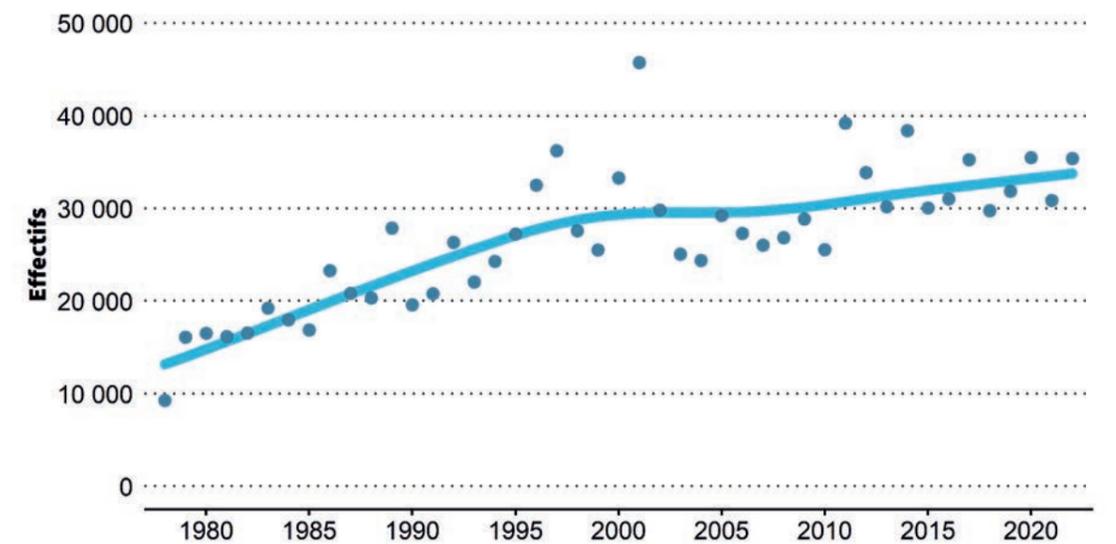
Evolution des effectifs hivernants de Pluvier argenté à l'échelle de la voie de migration Est-Atlantique
Grey plover wintering population trend within the East Atlantic Flyway

EST-ATLANTIQUE - *Pluvialis squarolata*



Changement spatial des effectifs hivernants de Pluvier argenté entre les périodes 1980-1990 et 2010-2020 dans les 12 régions littorales de la voie Est-Atlantique
Spatial patterns in changes of non-breeding Grey plover populations for 12 regions in the coastal Est Atlantic Flyway between the 1980s-1990s and the 2010s-2020 periods

FRANCE - *Pluvialis squarolata*



Evolution des effectifs hivernants de Pluvier argenté à l'échelle de la France
Grey plover wintering population trend in France



LE COMPTAGE WETLANDS EN DEHORS DE NOS FRONTIÈRES

La presqu'île et baie de Bilosaraïska sur la mer d'Azov en Ukraine

Oleksandr Bronskov – Parc Naturel National de Meotyda, Ukraine – Traduction : Tatiana Kuzmenko, Station Ornithologique Suisse



La presqu'île de Bilosaraïska est située sur le littoral nord de la mer d'Azov, une partie densément industrialisée et peuplée de la région du Donetsk en Ukraine. Cette zone humide est désignée comme une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux et depuis 1995, comme un site classé d'importance internationale au titre de la convention Ramsar. En 2001, le Parc Paysager Régional de Meotyda est créé afin de préserver et d'utiliser durablement les complexes naturels uniques du littoral de la mer d'Azov, dont la péninsule de Bilosaraïska. Il devient un Parc Naturel National en 2009, établissant une aire de protection contre les dérangements anthropiques, notamment par l'interdiction de la chasse.



La zone humide de Bilosaraïska est typique du littoral nord de l'Azov : elle se compose d'une langue de sable d'origine alluviale se terminant au sud-ouest par une formation en forme de crochet de 1,5 km de long, et d'une baie peu profonde. La partie centrale du site est constituée de lacs lagunaires peu profonds, généralement asséchés en été, et de marais et prés salés. La presqu'île de Bilosaraïska, comme toutes les presqu'îles de l'Azov, est une formation géologiquement jeune dont la morphologie continue d'évoluer, notamment par l'élongation progressive de son extrémité et la formation de bancs sableux sur son rivage occidental. Une zone urbanisée et peuplée occupe le rivage oriental tandis que la grande ville industrielle de Marioupol se situe à 12 km au nord-est.

Grâce à la mise en place du programme régional de surveillance de l'avifaune par la station ornithologique d'Azov-mer Noire, les scientifiques du Parc Naturel National de Meotyda participent depuis 2004 à des comptages d'oiseaux en août et au comptage international des oiseaux d'eau hivernant (IWC). Ils surveillent aussi l'état et les pressions sur le site ainsi que la dynamique des populations tout au long de l'année. La diversité des habitats offre des conditions propices à la reproduction de quelques 30 000 couples d'oiseaux d'eau, principalement des Laridés. Situés au cœur de la voie de migration Mer Noire-Mer Méditerranée, la baie

peu profonde et les marais salants représentent des zones d'alimentation et de reposoir importantes pour plus de 60 espèces lors de la migration postnuptiale. On peut ainsi observer des rassemblements de plus de 30 000 oiseaux, comprenant des espèces comme le Canard Colvert *Anas platyrhynchos* (jusqu'à 20 000 individus), la Foulque macroule *Fulica atra* (jusqu'à 14 000 individus), le Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* (jusqu'à 10 000 individus) mais aussi le Cygne de Bewick *Cygnus columbianus*, le Fuligule milouin *Aythya ferina*, le Harle huppé *Mergus serrator*, l'Huîtrier pie *Haematopus ostralegus* et le Courlis cendré *Numenius arquata*.

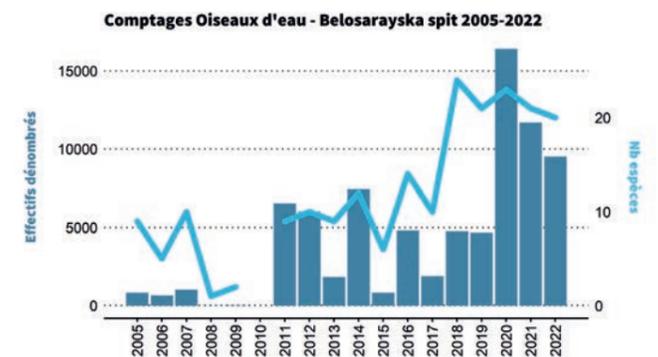
L'hivernage des oiseaux d'eau à Bilosaraïska est principalement influencé par les conditions climatiques et la couverture de glace qui détermine les surfaces disponibles à l'alimentation. En effet, des études ont démontré que le réchauffement climatique favorise les populations hivernantes en libérant la baie de la glace, entraînant une augmentation non seulement de l'abondance d'oiseaux hivernant à Bilosaraïska, mais aussi de la diversité des espèces. Ainsi, l'effectif hivernant est passé d'un maximum de 1 000 individus dans les années 2000 à plus de 10 000 de nos jours. La diversité spécifique, elle, a commencé à augmenter en 2013 pour atteindre 20/24 espèces dès 2018. Cinq espèces d'échassiers et 6 espèces de canards, auparavant observées uniquement pendant la migration, ont



Localisation de la presqu'île et baie de Bilosaraïska et de Kryva sur la Mer d'Azov en Ukraine
Location of the Bilosaraïska and the Kryva spits on the Azov Sea in Ukraine

commencé à hiverner périodiquement sur le site. À la fin du mois de janvier 2022, environ 50 % de la baie était recouverte de glace et 10 espèces d'oiseaux d'eau ont été dénombrés pour un effectif total de 9 506 individus, dont : le Goéland pontique *Larus cachinnans* (41,7 % de l'effectif) ; le Canard colvert (35 %) ; le Garrot à œil d'or *Bucephala clangula* (7,4 %) ; le Harle piette *Mergellus albellus* (4,2 %), le Goéland cendré *Larus canus* (3,7 %), et le Cygne tuberculé *Cygnus olor* (3,2 %).

Cependant, suite à l'invasion militaire russe, Bilosaraïska est désormais occupée et cela pourrait avoir un impact catastrophique sur les populations d'oiseaux. En effet, le site voisin de la baie et péninsule de Kryva, aussi classé ZICO et Ramsar, a subi une large diminution du nombre de couples nicheurs suite à son occupation par la Russie en 2014. L'avenir de Bilosaraïska, et plus généralement des zones humides de la mer d'Azov, est donc incertain et inquiétant.



Évolution des effectifs hivernants et du nombre d'espèces dénombrés lors du comptage international des oiseaux d'eau à Bilosaraïska
Trends in wintering waterbirds counts and species numbers during the IWC at the Bilosaraïska spit



ESPÈCES EXOTIQUES

Bernache du Canada
© François Desbordes



Les espèces exotiques dans le comptage de la mi-janvier 2022

Le comptage Wetlands permet de suivre l'évolution d'un certain nombre d'espèces exotiques introduites, qui ne sont pourtant pas toutes à considérer comme « envahissantes ». Explication :

Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN, 2000), « une espèce exotique envahissante est une espèce allochtone dont l'introduction par l'Homme (volontaire ou fortuite), l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives ». Une espèce exotique dite « envahissante » peut être qualifiée d'« invasive » seulement si cette dernière a un impact négatif sur la biodiversité.

Les EEE se classent comme la 3^e menace pesant sur les espèces en Europe. Dans le cadre de la stratégie Européenne, le MNHN (2014) hiérarchise les espèces EEE et dresse une liste de référence des espèces de vertébrés introduits en France métropolitaine dont le caractère invasif demeure ensuite à évaluer.

L'Ibis sacré

Échappé de captivité à la fin des années 1980, la première reproduction observée dans le milieu naturel de l'Ibis sacré en France remonte à 1993 au lac de Grand-Lieu. Depuis l'Ibis sacré est présent sur les zones humides de la façade atlantique – principalement de la Bretagne à la Gironde – et plus récemment et en faibles effectifs sur la côte méditerranéenne, du Roussillon à la Camargue. La dernière estimation de la population nationale fait état de 90 couples (OFB 2021), soit un effectif en déclin depuis les premières campagnes de tirs en 2007, alors que la population était estimée à plus de 1 800 couples. Cette tendance s'illustre bien dans les données de la mi-janvier, les effectifs dénombrés progressant jusqu'en 2007 pour atteindre 4 323 individus répartis sur 19 sites pour diminuer ensuite sensiblement. Ces cinq dernières, en moyenne seuls 357 individus étaient recensés à la mi-janvier sur 27 sites (78 % dans les Pays de la Loire, 18 % en Nouvelle-Aquitaine, 4 % en Bretagne avec de rares mentions en Centre Val-de-Loire, Normandie et PACA).

Espèces d'oiseaux d'eau introduites	Espèces Exotiques Envahissantes		mi-janv. 2022	
	UE	ER	Nb. ind.	Nb. sites
Cygne noir			59	24
Oie à tête barrée			36	16
Bernache du Canada			9 081	96
Ouette d'Égypte			936	47
Canard carolin			8	6
Canard mandarin			38	21
Sarcelle élégante			0	0
Sarcelle à ailes bleues			0	0
Érismature rousse	✓	✓	59	1
Ibis sacré	✓	✓	307	13
Flamant du Chili			0	0

Liste et classement des espèces exotiques introduites recensées lors du comptage Wetlands 2022
List and classification of introduced non-native waterbirds species reported during the 2022 mid-January waterbird survey in France



ENQUÊTES SPÉCIFIQUES

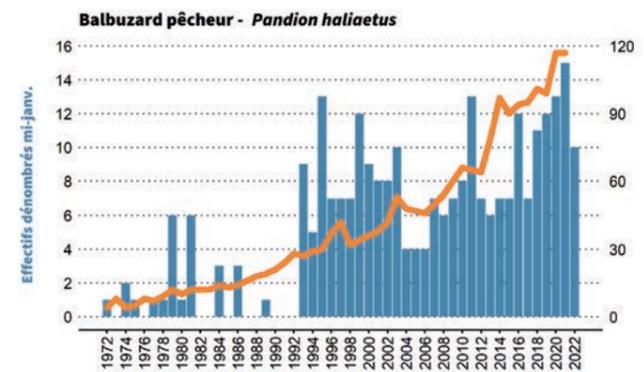
Focus sur le plan national d'actions « aigles pêcheurs »
Emmanuelle Csabai, LPO France

Depuis 2020, le Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* (liste rouge nationale : vulnérable) et le Pygargue à queue blanche *Haliaeetus albicilla* (liste rouge nationale : en danger critique) bénéficient d'un Plan National d'Actions sur dix ans, qui vise à accompagner leur retour sur le territoire en préservant les habitats et en protégeant les populations reproductrices et hivernantes.

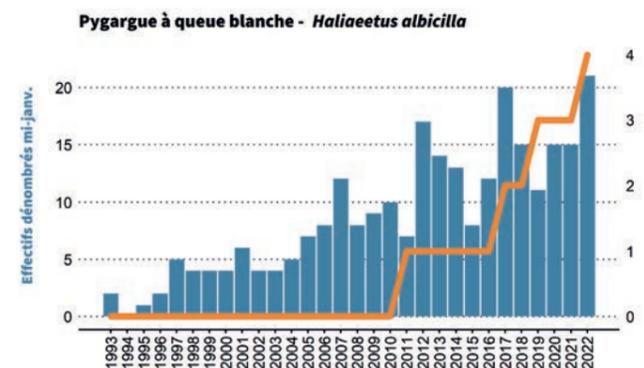
Habituellement hivernant en Afrique subsaharienne, certains balbuzards choisissent des sites d'hivernage de plus en plus au nord : au Portugal, en Espagne ainsi qu'en France. Les premières mentions d'hivernage de l'espèce en France continentale datent de l'hiver 1985-1986, dans les Pyrénées Atlantiques et en Vendée. Les populations méditerranéennes ont des stratégies migratoires diversifiées, certains oiseaux restent en effet sédentaires à l'échelle du bassin méditerranéen. L'hivernage du Pygargue est lui aussi de plus en plus régulier en France, avec plusieurs dizaines d'individus signalés chaque hiver. Les zones d'alimentation de ces « aigles pêcheurs » englobent non seulement les régions des grands lacs, fleuves, rivières et zones humides mais également les façades maritimes. Animé par la LPO et coordonné par la DREAL Centre-Val de Loire, le Plan National d'Actions en faveur du Balbuzard pêcheur et du Pygargue à queue blanche se décline en dix grandes actions pour atteindre les

objectifs fixés : consolider les noyaux de population existants et rétablir les conditions favorables à la reconquête des sites désertés. Si les rapaces ne rentrent pas dans le protocole de comptage Wetlands, les données de présence « opportunistes » qui sont renseignées pour ces espèces restent très intéressantes pour identifier les sites fréquentés et avoir un aperçu des effectifs. La présence d'observateurs sur le terrain à la mi-janvier représente donc une belle opportunité pour collecter des informations qui permettront d'améliorer nos connaissances sur les populations des deux rapaces et de protéger les sites d'hivernage identifiés.

Contact
Emmanuelle CSABAI (emmanuelle.csabai@lpo.fr),
coordinatrice du PNA



Évolution des effectifs hivernants et du nombre de couples territoriaux de Balbuzard pêcheur
Trends in wintering Osprey counts and number of territorial pairs



Évolution des effectifs hivernants et du nombre de couples territoriaux de Pygargue à queue blanche
Trends in wintering White-tailed Eagle counts and number of territorial pairs



Balbuzard pêcheur
© François Desbordes



- 3 LES CHIFFRES CLÉS DU COMPTAGE WETLANDS INTERNATIONAL
- 4 COMPTER LES OISEAUX D'EAU À LA MI-JANVIER, POURQUOI ?
- 6 RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE
- 8 LE RÉSEAU DES ZONES HUMIDES DÉNOMBRÉES À LA MI-JANVIER
- 9 ZONES HUMIDES D'IMPORTANCE INTERNATIONALE POUR LES OISEAUX D'EAU (MI-JANVIER 2018-2022)
- 11 CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU DÉNOMBREMENT DE 2022
- 12 BILAN GLOBAL DES DÉNOMBREMENTS DE LA MI-JANVIER 2022
- 15 TENDANCES QUANTITATIVES DES EFFECTIFS D'OISEAUX D'EAU À LA MI-JANVIER
- 18 ZOOM SITE : LE LAC DU DER
- 20 ZOOM ESPÈCE : LE PLONGEON IMBRIN
- 22 ÉVALUATION DE LA VOIE DE MIGRATION EST-ATLANTIQUE
- 26 LE COMPTAGE WETLANDS EN DEHORS DE NOS FRONTIÈRES
- 28 ESPÈCES EXOTIQUES
- 29 ENQUÊTES SPÉCIFIQUES



**Faune
France**

Ce travail a été réalisé grâce à www.faune-france.org, démarche participative rassemblant plusieurs dizaines d'associations naturalistes locales et des dizaines de milliers de contributeurs. Ce projet permet des actions de préservation de la biodiversité, de connaissance et participe aux politiques publiques. Le projet Faune France est coordonné par la LPO.



ODF (Oiseaux de France) est un projet adossé à Faune-France qui vise à mettre à jour et diffuser l'état des connaissances de l'avifaune française (Outre-Mer inclus). ODF s'appuie massivement sur des données opportunistes mais aussi sur tous les dispositifs protocolés existants (VigieNature, Wetlands, Observatoire Rapaces, etc.).

INPN Inventaire
National du
Patrimoine
Naturel

Les données de comptage des oiseaux d'eau alimentent la plateforme thématique de référence du SINP - Système d'Information sur la Nature et les Paysages - dédiée à la « géodiversité et biodiversité », l'INPN.

LPO France

CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél. 05 46 82 12 34

Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Service éditions LPO n°ED2208002AB © LPO 2022



**Agir pour
la biodiversité**